

Sommaire

INTRODUCTION	3
Les principaux indicateurs de la région	4
CHAPITRE 1 : TERRITOIRE ET POPULATION	
<i>I – TERRITOIRE DE LA REGION</i>	7
I – 1 Superficie	7
I – 2 Relief	7
I – 3 Climat	9
I – 4 Découpage administratif	9
<i>II – POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES</i>	10
II – 1 Population, ménages et densité	10
II – 2 Répartition spatiale de la population	12
II – 3 Présentation de la population selon les grands groupes d'âge	14
II – 4 Statut Matrimonial de la Population	16
II – 5 La Fécondité	19
CHAPITRE 2 : SECTEURS SOCIAUX	
<i>I – ALPHABETISATION ET SCOLARISATION</i>	21
I – 1 L'alphabétisation	21
I – 2 la scolarisation	21
I - 2 – 1 Scolarisation des enfants	21
I – 2 – 2 Niveau d'étude	22
<i>II – EDUCATION NATIONALE</i>	23
II - 1 Enseignement préscolaire	23
II – 1 – 1 Enseignement préscolaire coranique	23
II – 1 – 2 Enseignement préscolaire moderne	23
II – 2 – Enseignement primaire et collégial public	24
II – 2 – 1 Enseignement primaire public	24
II – 2 -2 Enseignement secondaire collégial public	26
II – 3 Enseignement primaire et collégial privé	27
II – 4 Enseignement secondaire qualifiant public	28
II – 5 Enseignement secondaire qualifiant privé	29
II – 6 Enseignement supérieur	29
<i>III – FORMATION</i>	30
III - 1 Formation pédagogique	30
III – 2 Formation professionnelle	30
<i>IV – ACTIVITE ET EMPLOI</i>	31
IV – 1 Taux d'activité	31
IV – 2 Taux de chômage	32
IV – 3 Population active occupée selon les secteurs d'activités	33
<i>V – SANTE</i>	33
V - 1 Infrastructures sanitaires	33
V - 2 Encadrement médical et paramédical	34

VI – ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS	35
VI – 1 Infrastructures sportives	35
VI – 2 Etablissements socioculturels	36
VI – 2 – 1 Foyers féminin	36
VI – 2 – 2 Jardins d’enfants	36
VI – 2 – 3 Activités en faveur des jeunes	37
VII – ENTRAIDE NATIONALE	38
VIII – JUSTICE	39

CHAPITRE 3 : SECTEURS PRODUCTIFS

I – AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE	41
I – 1 L’agriculture : base de l’économie régionale	41
I – 2 La ressources sylvicole : la forêt	44
I – 3 La production animale	44
I – 4 La ressource halieutique : la pêche	44
II – L’INDUSTRIE	45
III – L’ARTISANAT	48
IV – COMMERCE ET SERVICES	49
A – Le secteur commercial	49
B – Les services	49
V – TOURISME	50

CHAPITRE 4 : INFRASTRUCTURE

I – RESEAU ROUTIER	54
II – RESEAU FERROVIAIRE	55
III – TRANSPORT AERIEN	55
IV – TRANSPORT MARITIME	56
V – POSTE ET TELECOMMUNICATION	56
V – 1 Télécommunication	56
V – 2 Poste	56
VI – HABITAT	57
VI – 1 Les autorisations de construire	57
VI – 2 Condition d’habitation des ménages	58
VI – 2 – 1 Condition d’habitation des ménages en milieu urbain	58
VI – 2 – 2 Condition d’habitation des ménages en milieu rural	59
VII – ENERGIE ET EAU	60
VII – 1 La ressource en Eau	60
VII – 2 Eau potable	61
VII – 3 Energie électrique	62
TABLEAUX ANNEXES	
POPULATION LEGALE	64
CARTE DE PAUVRETE	68

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1970, le Maroc a mis en œuvre une politique de développement régional et de décentralisation progressive et à partir de 1992, et pour consolider davantage les efforts déployés en matière de régionalisation permettant une meilleure participation de la population au développement, la région est devenue une collectivité locale à part entière.

L'élaboration d'outils d'intervention susceptibles de renforcer l'efficacité de la politique de régionalisation constitue un préalable essentiel. Dans ce sens, la Direction Régionale de Taza-Al Hoceima-Taounate relevant du Haut Commissariat au Plan s'est engagée de façon régulière à l'élaboration d'une monographie régionale afin de mettre à la disposition des décideurs et planificateurs des statistiques démographiques et socio-économiques fines et détaillées.

Cette monographie régionale vient donc pour répondre à ce besoin en statistiques régionales. Elle se propose de présenter la région à travers les principaux aspects démographiques et sociaux ainsi que les secteurs d'activités productifs et les infrastructures de base.

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate dispose de potentialités économiques importantes susceptibles de relancer son développement économique et social, et de contribuer à la lutte contre les disparités économiques et sociales. Ces potentialités résident principalement dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche, du tourisme, de l'industrie, du commerce et des services.

Pour ce qui est de l'agriculture, elle constitue le principal secteur de l'économie de la région. Elle occupe plus des deux tiers de la population active occupée et elle se caractérise par son aspect vivier à base céréalière combinée à l'arboriculture et à l'élevage.

Quand à la pêche, la région dispose de deux ports et de plusieurs sites de débarquement, contribuant à l'amélioration de la satisfaction des besoins de la population en protéines animales.

L'activité industrielle qui se situe principalement à Taza est encore à l'état embryonnaire, elle reste dominée par l'agro-industrie, le textile, le cuir, la chimie et parachimie. Le poids de ce secteur, qui bénéficie d'une infrastructure variée, est très important dans l'activité économique de la région. Par ailleurs, avec sa situation géographique, la région peut développer son potentiel touristique qui mérite d'être renforcé et diversifié.

En exprimant ses vifs remerciements à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce document, la Direction Régionale souhaite recevoir toute observation ou suggestion en vue d'enrichir les prochaines éditions.

Principaux indicateurs de la région de TAZA-Al Hoceima-Taounate

Indicateurs	2009	
	Région	Maroc
Territoire, Population et Emploi		
• Superficie totale (Km ²)	23543,5	710850
• Effectif population (en milliers)	1843	31514
• Densité de la population	78 hab./km ²	44 hab./Km ²
• Nombre de provinces	4	62
• Nombre de cercles	14	174
• Nombre de communes urbaines	15	221
• Nombre de communes rurales	118	1282
• Taux d'accroissement moyen annuel De la population entre 1994et 2004	0,5 %	1,4 %
• Taux d'urbanisation	24,9 %	57,3 %
• %des personnes dont l'âge<15 ans (en 2004)	34,10 %	31,2 %
• %des personnes dont l'âge >60 ans (en 2004)	8,3 %	8,1 %
• Age moyen au premier mariage pour Le sexe masculin (en 2004)	30,8	32,2
• Age moyen au premier mariage pour Le sexe féminin (en 2004)	27,5	26,3
• Nombre moyen d'enfants par femme (ISF) (en 2004)	2,8	2,5
• Taux d'activité	52,3 %	49,9 %
• Taux de chômage	8,0 %	9,1 %
• Taux de pauvreté	14,5 %	14,2 %
• Taux d'analphabétisme (en 2004)	54,8 %	43,0 %
Agriculture (2008-2009)		
• Superficie céréalière (1000 ha)	454,3	5435,4
• Production céréalière (1000 qx)	7620,1	104519,3
• Rendement moyen en qx/ha	5,9	7,3
Industrie (2008)		
• Nombre d'établissements	191	7841
• Production (en millions de dhs)	679,412	315258,360
• Chiffres d'affaires (en millions de dhs)	970,843	347138,442
• Effectifs employés permanents	5763	464819
• Investissements (en millions de dhs)	14,032	24806,472

Principaux indicateurs de la région de TAZA-Al Hoceima-Taounate (suite)

Indicateurs	2009	
	Région	National
Tourisme		
• Nombre d'établissements touristiques	25	1806
• Taux d'occupation dans les hôtels classés	-	-
• Nuitées touristiques (établissements classés)	54000	1623860
Energie et eau (en 2004)		
• % des ménages reliés au réseau d'électricité public	51,2	71,6
• % des ménages reliés au réseau public d'eau potable	28	57,5
Habitat		
• Nombre d'autorisation de construire délivrées	2766	49659
• Répartition en % des ménages urbains selon le type de logement (année 2004) :		
• Villa	0,9	2,2
• Appartement	4,4	7,6
• Maison marocaine	79,7	50,1
• Maison sommaire ou bidonville	9,0	7,2
• Habitation de type rural	2,6	29,0
Education (2009-2010)		
• Effectif des élèves		
• Ecole coranique (privé ; 2007-2008)	16548	447947
• Préscolaire moderne (privé ; 2007-2008)	7487	221690
• Enseignement primaire (public)	229171	3518753
• Ens.secondaire collégial (public)	64158	1347838
• Ens.secondaire qualifiant (public)	33684	796515
• Effectifs des enseignants		
• Enseignement primaire (public)	8839	127823
• Ens.secondaire collégial (public)	2711	55176
• Ens.secondaire qualifiant (public)	1721	38583
Santé publique		
• Habitants/ médecins	5485	2882
• Habitants/lits	2250	1414

CHAPITRE 1 :

TERRITOIRE ET POPULATION

I- TERRITOIRE DE LA REGION

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate est l'une des seize régions créées, par le décret 246-97-2 publié dans le bulletin officiel du 18 Août 1997, dans le cadre de la mise en place de la nouvelle politique de régionalisation visant le renforcement de la politique de décentralisation et la promotion d'un développement socio-économique plus équilibré dans l'espace. Elle englobe quatre provinces après la création de la province de Guercif en 2009 par le décret n° 2 – 09 – 319 du 17 Joumada II 1430 (11 Juin 2009) modifiant et complétant le dahir n° 1 – 59 – 351 du 1^{er} Joumada II 1379 (2 décembre 1959) relatif à la division administrative du Royaume. Il s'agit des provinces suivantes:

- Al Hoceima : Chef lieu de la région
- Taza
- Taounate
- Guercif

Cette région est délimitée par la mer de la Méditerranée au Nord, par les provinces de Chefchaouen et Sidi Kacem à l'Ouest, par la wilaya de Fès et la province de Boulmane au Sud et par la wilaya d'Oujda et la province de Nador à l'Est.

I-1 Superficie

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate couvre une superficie de 23543,5 km², soit 3,3 % de la superficie du Royaume, répartie entre les quatre provinces comme suit :

Superficie (km²)

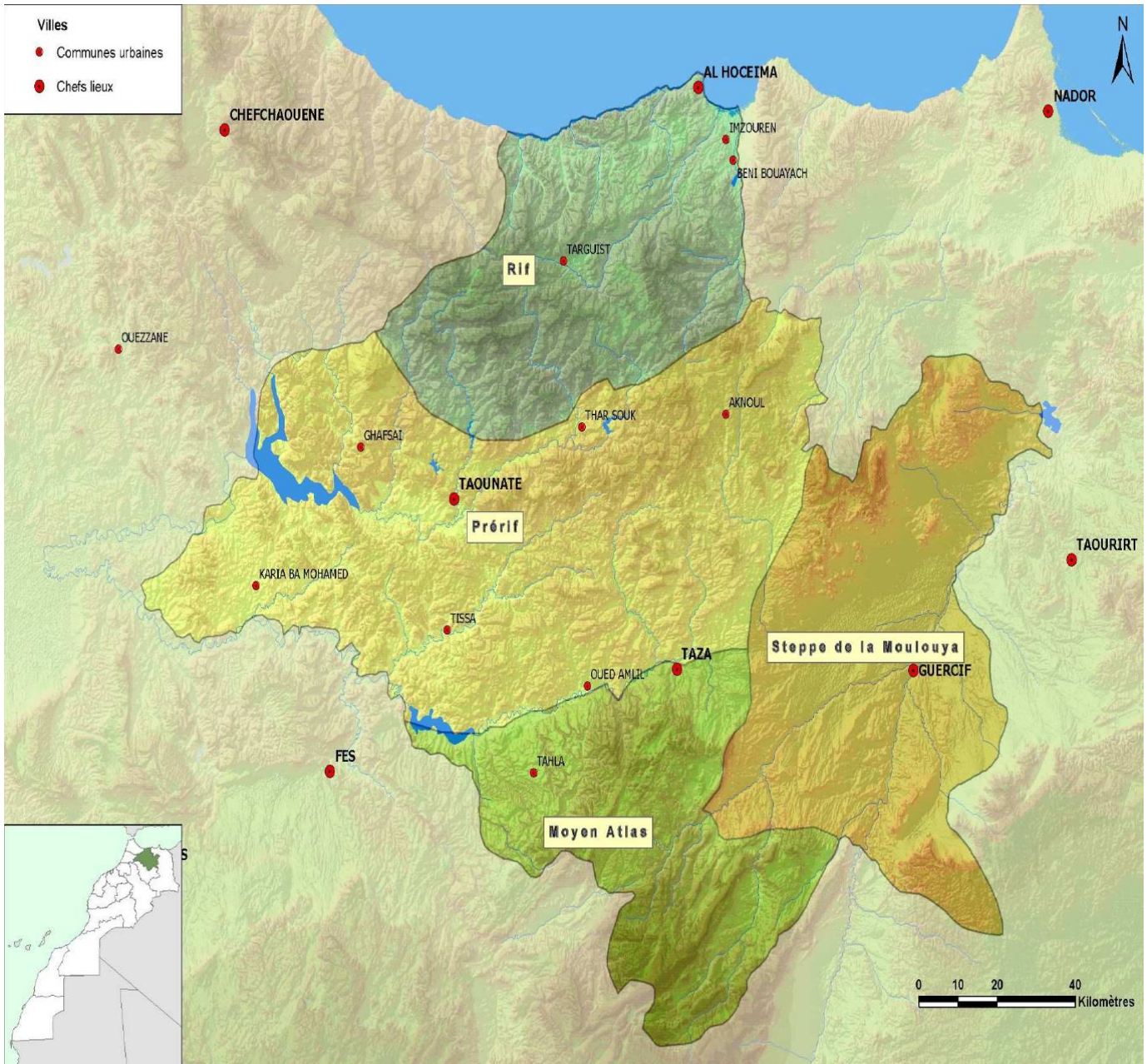
Province	Superficie (km ²)	Pourcentage (%)
Taza	7 098,5	30,2
Al Hoceima	3 550	15,1
Taounate	5 585	23,7
Guercif	7 310	31
Total de la région	23 543,5	100
Total national	710 850	-----

I-2 Relief

La région de Taza- Al Hoceima- Taounate se distingue par la diversité et la richesse de son milieu naturel. La structure de son relief se présente comme suit :

- Au nord, la chaîne montagneuse du Rif qui s'élève de l'Ouest à l'Est pour atteindre une altitude de 2465m à jbel Tidghine dans la province d'Al Hoceima. Il y a également le pré-rif connu par ses montagnes instables de formation prépondérante (argile, schiste,...)

- Au Sud, les montagnes du Moyen Atlas couvertes de forêts et constituées de rochers durs en calcaire.
- A l'Est, le plateau désertique de Guercif.
- Au Sud-Ouest, un relief vallonné, avec des altitudes variant de 150 à 1000 m à jbel Zeddour dans la province de Taounate.



Ce milieu fait de la zone un réservoir de ressources hydriques souterraines et superficielles avec comme principaux fleuves qui desservent la région : Oued Moulouya et ses affluents, Oued Innaouen et ses affluents, Oued Ourgha et ses affluents, Oued Nekour, Oued Ghisse, Oued Bni Boufrah...

I-3 Climat

La région qui a une façade sur la mer de la Méditerranée est caractérisée par un climat très varié, avec des étés chauds et secs et des hivers frais et humides. La température moyenne est de l'ordre de 18°C. Les températures minima et maxima varient entre 1°C et 45°C.

Vu sa proximité de l'Europe et la diversification de son relief, la pluviométrie de la région demeure marquée par une certaine irrégularité dans le temps et dans l'espace.

Pluviométrie annuelle par station (en mm)

Provinces	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Al Hoceima	272,8	347,1	643,5
Taza	290,2	387,0	1005,8

Source : annuaire statistique nationale 2010

I-4 Découpage administratif

Après la création de la Province de Guercif en 2009, la Région de Taza-Al Hoceima-Taounate est désormais composée de quatre provinces. L'encadrement territorial de la région est assuré par une armature administrative se composant de 15 communes urbaines et 118 communes rurales, regroupées au sein de 14 cercles.

Organisation administrative de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate

Province	Cercles	Communes		
		Urbaines	Rurales	Total
Taza	5	4	34	38
Al Hoceima	3	5	31	36
Taounate	4	5	44	49
Guercif	2	1	9	10
Région	14	15	118	133

II- POPULATION ET CARACTERISTIQUES DEMOGRAPHIQUES

II-1 Population, ménages et densité

↳ Population

Selon le RGPH de 2004, la population légale de la région comptait 1 807 113 habitants soit 6,04 % de la population nationale.

La répartition par province de la population régionale révèle des écarts importants entre les quatre provinces. Le poids démographique de la province de Taounate est, par exemple, quasiment 4 fois supérieur à celui de la province de Guercif nouvellement créée.

Répartition de la population légale selon les provinces

Province	Population légale en 2004	%
Al Hoceima	395 644	21,9
Taounate	668 232	37,0
Taza	558 550	30,9
Guercif	184 687	10,2
Région	1 807 113	100,0

Source : RGPH 2004 – HCP

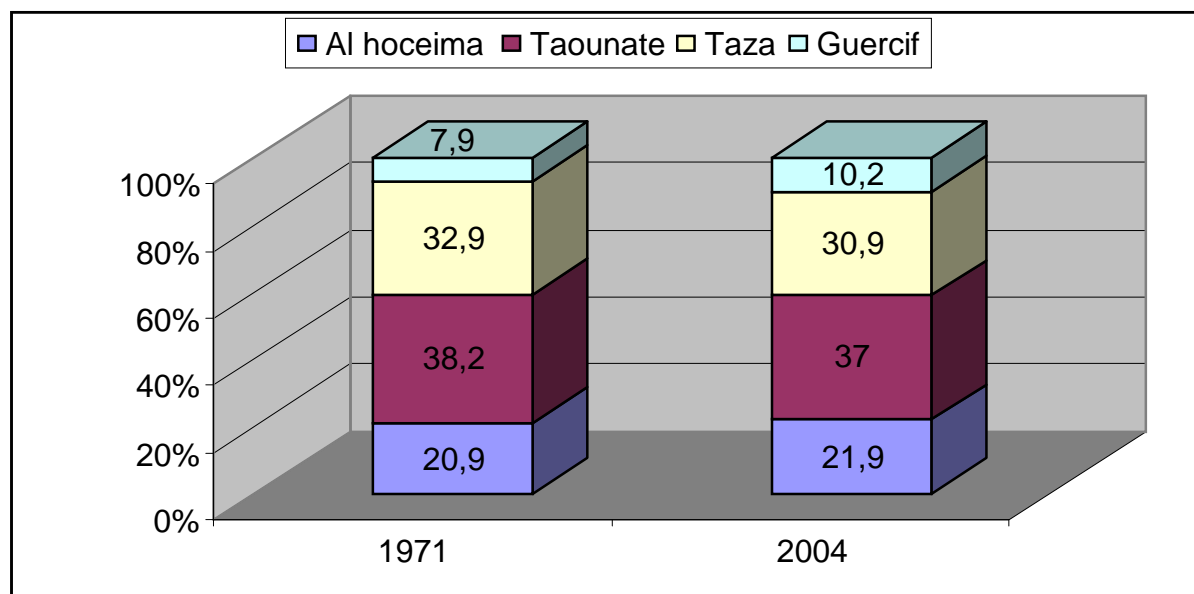
Dans le temps, la répartition de la population régionale par province n'a pas connu de grand changement et ce, en dépit de quelques variations, dont la plus notable est la perte de poids démographique de la province de Taza au profit de la province de Guercif.

Répartition de la population par province selon les quatre derniers RGPH

Provinces	1971	1982	1994	2004
Al Hoceima	246894	311298	382972	395 644
Taounate	449912	535972	628840	668 232
Taza	388322	478899	557857	558550
Guercif	93701	117728	150168	184687
Région	1178829	1443897	1719837	1807113

Source : RGPH 1971, 1982, 1994 et 2004

Évolution de la répartition de la population par province (%)



🏠 Ménages

De 1994 à 2004, le nombre des ménages est passé de 267.481 ménages à 306.804 ménages, ce qui correspond respectivement à 6,0 % et 5,4 % de l'ensemble des ménages marocains. Ainsi, l'augmentation observée au sein des ménages a été plus rapide que celle relative à la population

Par milieu de résidence, le nombre de ménages s'est accru mais à des rythmes plus rapides dans l'urbain. Aussi, constatons nous que, de 1994 à 2004, la proportion des ménages ruraux au niveau régional a chuté de près de 4 points (de 75% à 71%). Cette baisse peut être expliquée par l'effet de l'urbanisation.

Population et ménages de la région par milieu de résidence, RGPH 1994 et 2004

Année	Nombre de ménages	Taux d'accroissement annuel (%)	Part au niveau national (%)
Région			
1994	267481	-	6,0
2004	306804	1,4	5,4
Urbain			
1994	66400	-	2,6
2004	86209	2,6	2,5
Rural			
1994	201081	-	10,4
2004	220595	0,9	9,9

Densité

En 2004, la densité régionale a atteint un niveau de 76 hab./km² qui est quasiment deux fois plus élevée que celle enregistrée au niveau national (42 hab./km²).

Par province, elle est plus élevée dans la province de Taounate (119 hab./ km²) et la province d'Al Hoceima (111 hab./km²) et seulement 25 hab./km² dans la province de Guercif qui a été créée sur la base d'un découpage de la province de Taza (79 hab./km²).

Densité de la population selon les provinces (hab/km²)

Province	1994	2004
Al Hoceima	108	111
Taounate	113	119
Taza	79	79
Guercif	21	25
Région	73	76
Total National	37	42

Source : RGPH 1994 et 2004

Il est à signaler que la densité entre les deux derniers recensements n'a pas beaucoup changé, les petites variations sont dues à une augmentation de la population et à la création de la nouvelle province de Guercif.

II-2 Répartition spatiale de la population

La répartition par milieu de résidence montre que la population régionale est à très grande majorité rurale. En effet, le taux d'urbanisation est à peine de 24 %. Ce niveau est en très net retrait par rapport à la moyenne nationale qui est de 55 %.

Répartition de la population de la région entre les deux RGPH selon Les provinces et le milieu de résidence

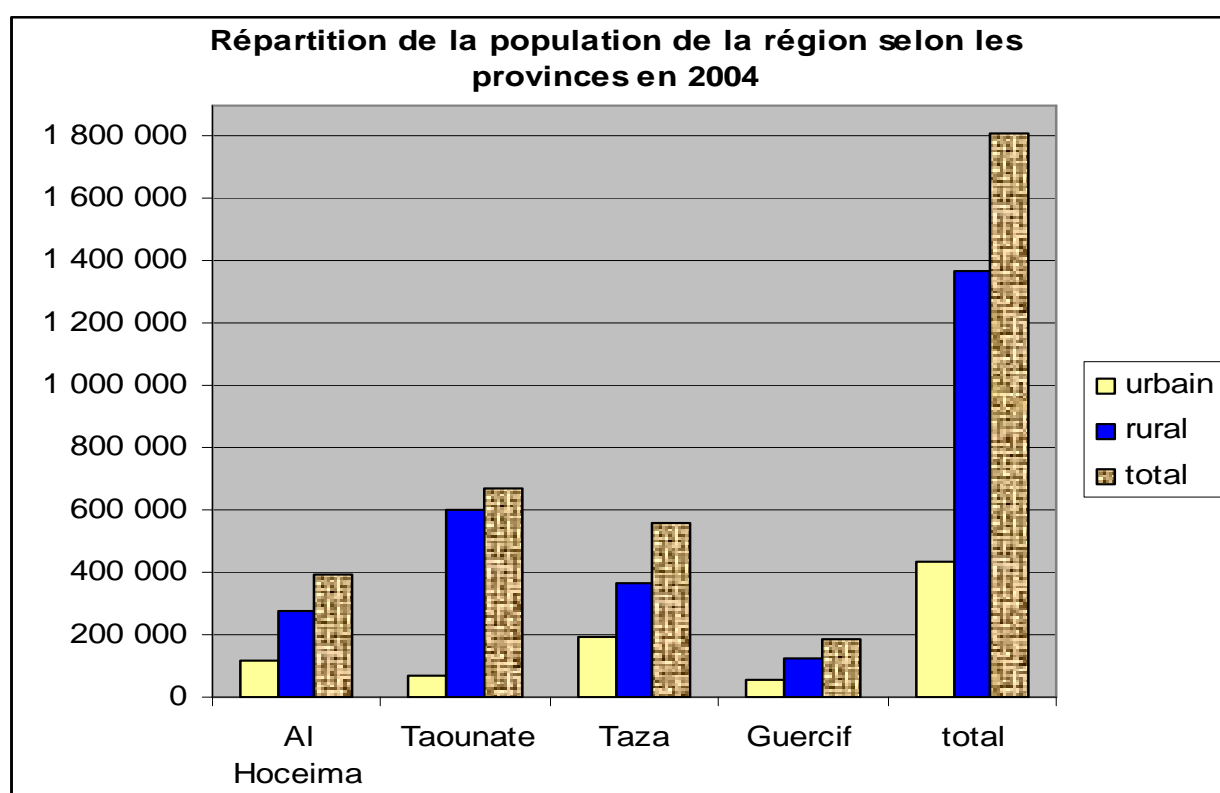
Provinces	1994	2004	Accr. annuel
Milieu Urbain	371 043	436 663	1,6 %
Al Hoceima	112 588	118 463	0,5 %
Taounate	52 274	67 942	2,7 %
Taza	164 184	192 951	1,6 %
Guercif	41997	57 307	3,2 %
Milieu Rural	1 348 794	1 370 450	0,2 %
Al Hoceima	270 384	277 181	0,2 %
Taounate	576 566	600 290	0,4 %
Taza	393 673	365 599	- 0,7 %
Guercif	108 171	127 380	1,6%
Total Région	1719837	1 807 113	0,5 %
Al Hoceima	382972	395 644	0,3 %
Taounate	628840	668 232	0,6 %
Taza	557 857	558 550	0 %
Guercif	150 168	184 687	2,1%

Source : RGPH 1994 et 2004

C'est la province de Taounate qui présente le plus de retard en matière de taux d'urbanisation. Dans cette province, seulement 1 personne sur 10 en 2004 vit en milieu urbain. Ce taux extrêmement faible marque véritablement le caractère rural de cette province à vocation agricole.

Avec environ 3 personnes sur 10 vivant en ville, les trois autres provinces sont également marquées par une très forte présence de l'aspect rural.

La région Taza – Al Hoceima – Taounate se caractérise donc par le caractère très rural de sa population. Cet élément est fondamental à prendre en compte dans l'analyse et la compréhension de la structure de la région, puisqu'il influe sur l'ensemble des composantes démographiques et socioéconomiques de la région.



En ce qui concerne l'accroissement démographique de la population urbaine, On constate d'après le tableau ci dessus un accroissement annuel important de cette population par rapport à la population rurale respectivement 1,6 % contre 0,2 %. Cet accroissement est plus important dans la province de Guercif 3,2 % qui a connu un exode rural important de la commune rurale Haouara Ouled Rahou vers la municipalité de Guercif. La province de Taounate vient en second lieu avec un taux d'accroissement de 2,7% suivie par la province de Taza 1,6% contre seulement 0,5 % dans la province d'Al Hoceima.

II- 3 Présentation de la population selon les grands groupes d'âge

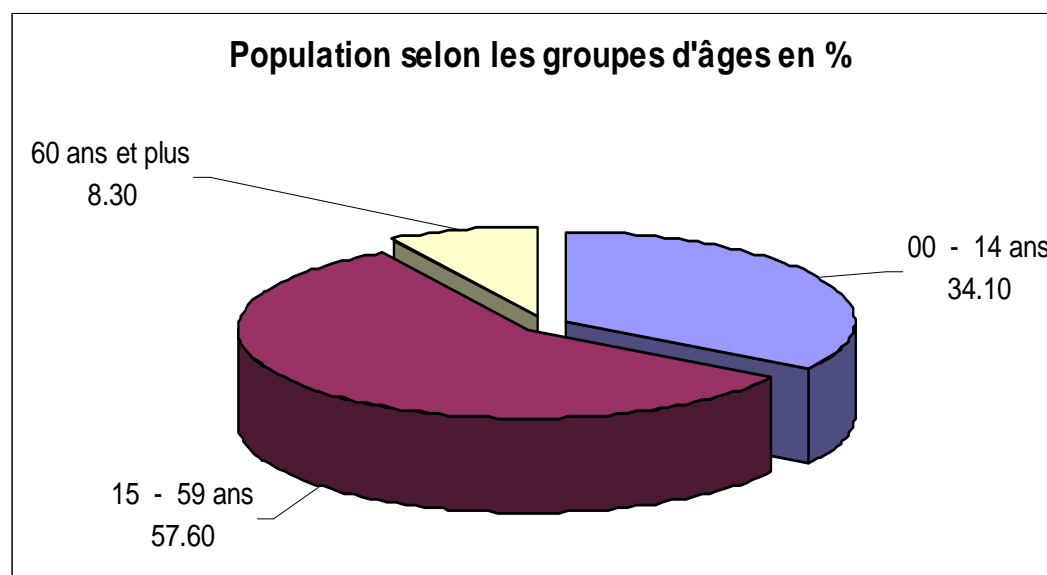
Population selon les grands groupes d'âges

Classe d'âge	1994 (en %)			2004 (en %)		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
0 – 14 ans	37,7	43,8	42,5	29,9	35,4	34,1
15 – 59 ans	56,3	49,3	50,7	62,2	56,2	57,6
60 et plus	6,0	6,9	6,8	7,9	8,4	8,3
Total	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 1994 et 2004

La population de la région est une population jeune. En 2004, 34,1 % des effectifs de la population ont moins de 15 ans. Sa jeunesse n'a cessé de s'affirmer malgré des prémisses de baisse relative constatée en comparaison avec le recensement de 1994.

Les deux autres tranches (15-59 ans et 60 ans et plus, soit respectivement la population en âge d'activité et la population âgée) continuent d'accroître aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural. En 2004, plus de la moitié de la population soit 57,6 % avait un âge entre 15 et 59 ans (62,2% en milieu urbain et 56,2% dans le milieu rural). La part de la population âgée de 60 ans et plus, représente 8,3 en 2004 contre 6,8 % en 1994.



Entre l'urbain et le rural, et en termes relatifs, les parts des moins de 15 ans et des plus de 60 ans sont dans le rural, toujours supérieures à celles de l'urbain, et ce contrairement à la tranche des 15-59 ans. Ceci peut être justifié par la migration de la population en quête du travail et les études.

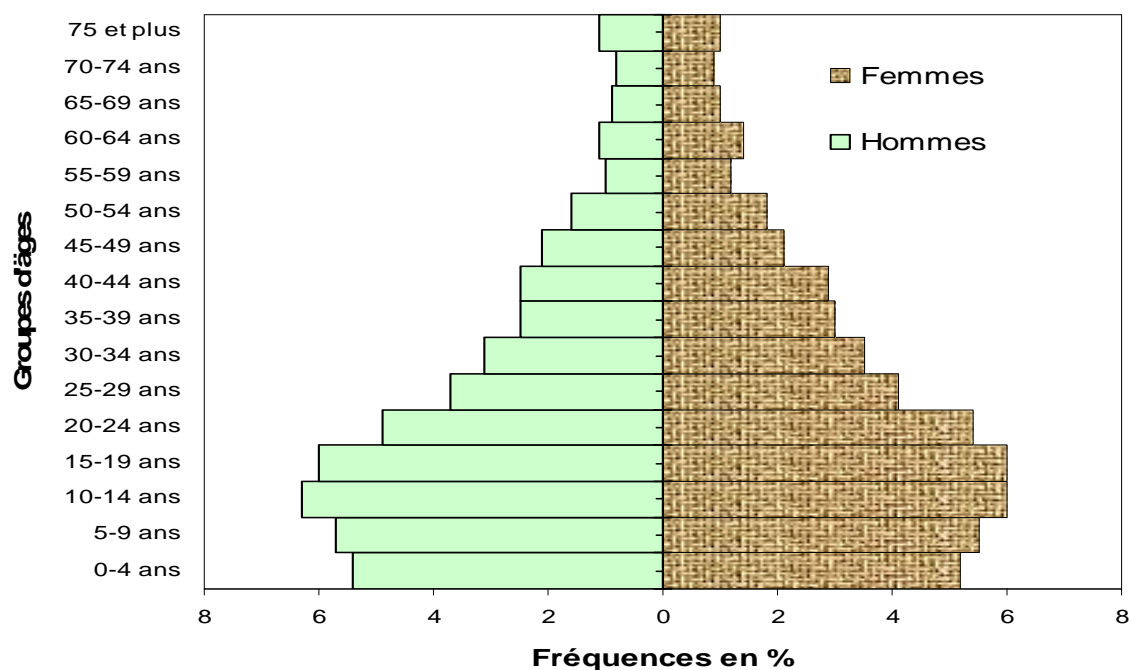
Population régionale par sexe et groupe d'âge quinquennal en 2004

Groupe D'âges	Effectifs			Fréquences (%)		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
0 - 4 ans	96 651	93 085	189 736	5,4	5,2	10,5
5 - 9 ans	103 217	99 170	202 387	5,7	5,5	11,2
10-14 ans	113 845	108 933	222 778	6,3	6,0	12,4
15-19 ans	108 410	108 937	217 347	6,0	6,0	12,1
20 - 24 ans	89 028	96 502	185 530	4,9	5,4	10,3
25 - 29 ans	67 146	74 552	141 698	3,7	4,1	7,9
30-34 ans	56 192	63 081	119 273	3,1	3,5	6,6
35 - 39 ans	45 926	53 430	99356	2,5	3,0	5,5
40 - 44 ans	44 673	53 144	97 817	2,5	2,9	5,4
45 - 49 ans	37 685	38 516	76 201	2,1	2,1	4,2
50 - 54 ans	29 079	32 489	61568	1,6	1,8	3,4
55 - 59 ans	18 606	21507	40 113	1,0	1,2	2,2
60 - 64 ans	20 114	24 733	44 847	1,1	1,4	2,5
65 - 69 ans	16 927	17 248	34 175	0,9	1,0	1,9
70 - 74 ans	15 318	16 410	31 728	0,8	0,9	1,8
75 ans et +	19 428	17 921	37 349	1,1	1,0	2,1
Non déclaré	528	620	1 148	-	-	0,1
Total	882 773	920 278	1 803 051	49,0	51,0	100

Source : RGPH 2004

La population se compose de presque autant d'hommes que de femmes. Le pourcentage des personnes de sexe masculin par rapport à la population totale de la région est de 49 %, un taux qui est légèrement inférieur à celui du sexe féminin qui est de 51 %.

Pyramide des âges en 2004



II- 4 Statut Matrimonial de la Population

L'attitude de la population vis-à-vis du mariage, les dissolutions d'unions, les remariages sont conséquents en fait de tout un ensemble de causes socio- économiques dont les effets varient suivant le temps, les coutumes et les lieux géographiques.

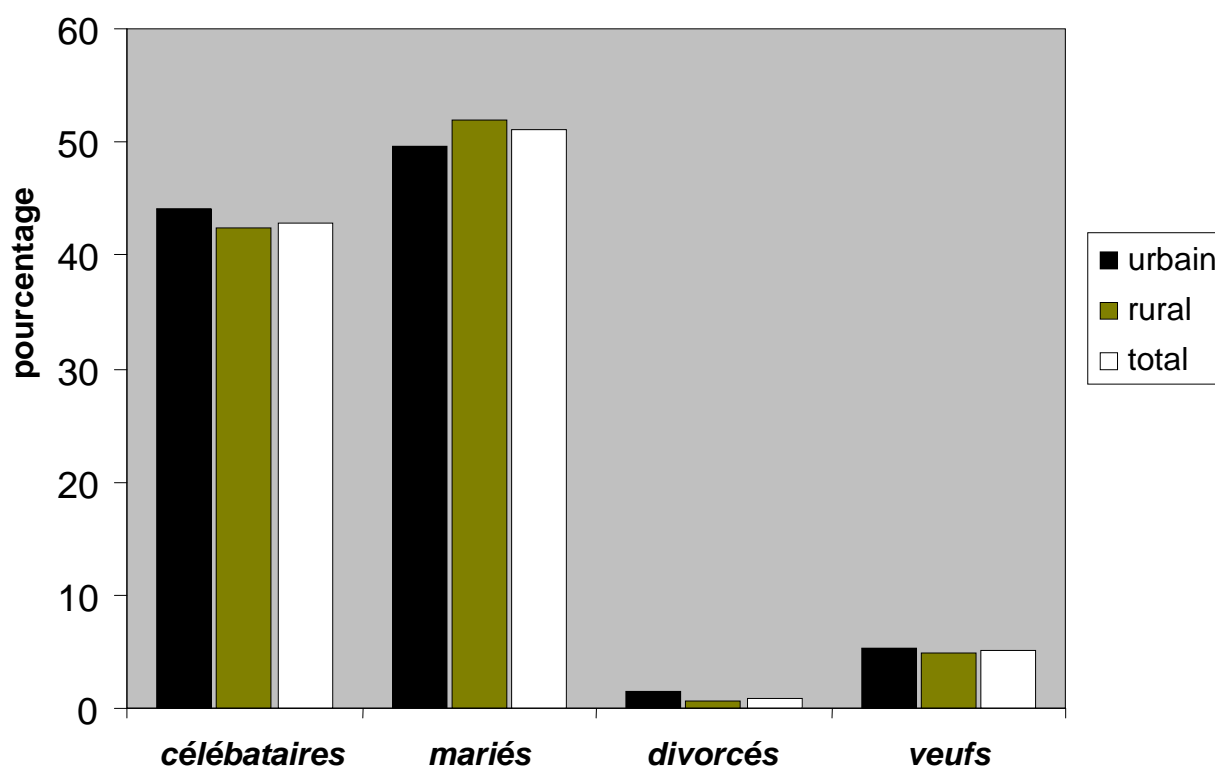
En effet, il apparaît important d'exploiter les résultats fournis par le recensement de 2004 pour bien approcher la situation matrimoniale de la population.

Répartition de la population âgée de 15 ans et plus (en %) selon l'état matrimonial et le sexe (RGPH 2004)

Etat matrimonial	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
Célibataire	50,4	38,4	44,1	46,8	38,5	42,5	47,7	38,5	42,9
Marié	48,4	49,6	49,0	52,1	51,7	51,9	51,2	51,2	51,2
Divorcé	0,5	2,4	1,5	0,3	1,0	0,7	0,3	1,4	0,9
Veuf	0,7	9,6	5,4	0,8	8,7	4,9	0,8	8,9	5,0
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : RGPH 2004 H : Hommes ; F : Femmes

Etat Matrimonial selon le milieu en 2004



Selon le RGPH 2004, et sur une population de 15 ans et plus, 42,9 % se sont déclarées célibataires se répartissant à concurrence de 47,7 % pour les hommes et 38,5 % pour les femmes.

Ces pourcentages ont tendance à augmenter au cours de la dernière décennie. Ils étaient respectivement de 39,2 %, 45,1 % et 33,8 % lors du recensement de 1994.

Dans l'autre sens, le pourcentage des mariés a connu une diminution de 3,5 points par rapport au 1994 puisqu'il a passé de 54,7 % à 51,2 % en 2004.

En ce qui concerne la population divorcée et veuve, elle reste encore faible puisqu'elle ne constitue que 0,9 % et 5 % en 2004 contre 5,1 % et 1 % en 1994 respectivement pour ces deux catégories de population.

On constate d'après le tableau ci-dessus que le pourcentage des célibataires chez les hommes dépasse celui des femmes de 9,2 points. Cette différence entre les deux sexes est constatée aussi bien dans le milieu urbain que rural, 44,1 % au niveau du premier et 42,5 % au niveau du deuxième.

En général, et à travers la répartition de la population de 15 ans et plus selon le statut matrimonial, le sexe et le milieu de résidence, on constate que :

- Le phénomène de célibat touche les hommes plus que les femmes et il est plus accentué dans le milieu urbain qu'en milieu rural suite aux transformations socio-économiques que connaissent les villes en particulier.
- Les femmes sont plus touchées par le divorce et le veuvage que les hommes puisque le taux de veuvage chez les femmes constitue 8,9 % contre uniquement 0,8 % chez les hommes et le taux de divorce féminin a atteint 1,4 % contre 0,3 % chez les masculins. Cette situation peut être expliquée entre autres par l'augmentation du taux de mortalité masculine et par la facilité pour les hommes de nouer de nouvelles relations de mariage.

Pourcentages des célibataires âgés de 15-19 ans ; 20-24 ans et 25-29 ans selon le sexe et le milieu de résidence (RGPH 2004)

Tranche d'âge	Milieu Urbain			Milieu Rural			Total		
	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total
15 - 19 ans	99,6	93,6	96,6	99,1	90,9	95,0	99,3	91,5	95,4
20 - 24 ans	96,2	70,9	83,0	90,3	63,2	76,2	91,7	65,0	77,8
25 - 29 ans	79,4	47,8	62,2	62,1	46,1	53,8	66,3	46,5	55,9

Source : RGPH 2004

Les proportions des célibataires s'abaissent évidemment au fur et à mesure qu'on avance en âge. Mais ce qui est important à voir c'est le rythme de cette baisse par sexe et par âge.

En effet, le pourcentage des célibataires reste élevé pour les tranches d'âges 15 à 19 ans et 20 à 24 ans (respectivement 95,4 % et 77,8 %). Ce pourcentage est bien supérieur chez les masculins pour la tranche d'âge 20 à 24 ans où il atteint 91,7 % contre 65 % chez les féminins.

Ce phénomène de prolongation du célibat est le fait des deux milieux puisque à titre d'exemple 53,8 % sont encore en état de célibat pour la tranche d'âge 25 à 29 ans dans le milieu rural.

Cette situation permet aux jeunes une vie célibataire plus longue, ce qui permet aux deux sexes de travailler durant leur jeunesse, de bénéficier de niveaux avancés d'enseignement et de bien planifier l'avenir.

Taux de célibat (en %) à 55 ans par sexe et milieu de résidence

Sexe	Urbain	Rural	Total
Masculin	2,7	1,6	1,9
Féminin	3,5	1,9	2,3
Total	3,1	1,8	2,1

Source : RGPH 2004

L'examen des proportions des célibataires à un âge avancé ou approximativement le taux de célibat définitif fait constaté que ce taux est élevé en milieu urbain avec 3,1 % contre 1,8 % dans le milieu rural. Ce taux qui était de 2,1 % au niveau de la région a atteint 3 % au niveau national.

Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence

Sexe	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Masculin	30,8	27,9	28,7	33,0	29,8	30,8
Féminin	26,6	25,2	25,4	27,7	27,4	27,5
Total	28,6	26,3	26,9	30,2	28,8	29,1

Source : RGPH 1994 et 2004

Parmi les principaux indicateurs que fournit le recensement de la population, on trouve l'indicateur de l'âge moyen au premier mariage qui agit directement sur la nuptialité. Il a atteint 30,8 ans en 2004 pour les hommes et 27,5 ans pour les femmes.

Entre les deux derniers recensements et dans le milieu urbain, l'âge moyen au premier mariage a connu une progression plus importante chez les hommes que chez les femmes. Il a passé de 30,8 ans à 33 ans pour les masculins et de 26,6 ans à 27,7 ans chez les féminins soit une augmentation respectivement de 2,2 ans et de 1,1 ans.

Cette tendance à l'augmentation de l'âge moyen au premier mariage reste aussi valable dans le milieu rural. En effet, il a passé chez les masculins de 27,9 ans en 1994 à 29,8 ans en 2004 soit une augmentation de 1,9 ans et a passé chez les féminins de 25,2 ans en 1994 à 27,4 ans en 2004 soit une augmentation de 2,2 ans.

II- 5 La Fécondité

La fécondité et son corollaire la natalité sont des facteurs de l'accroissement naturel de la population, qui constituent la principale composante de la dynamique démographique et qui déterminent, dans une large mesure, la structure par âge de la population.

Au niveau national, plusieurs enquêtes spéciales portant sur ce phénomène ont été réalisées, alors qu'au niveau provincial, et en l'absence de statistiques fiables d'état civil, seuls les recensements de la population et de l'habitat permettent d'avoir des indications sur le niveau de fécondité générale, sans pour autant donner des éléments précis sur ses déterminants proches.

Evolution du taux de fécondité (%) par groupe d'âge et de l'indice synthétique de fécondité

Groupes d'âges	RGPH 1994			RGPH 2004		
	Rural	Urbain	Total	Rural	Urbain	Total
15-19 ans	21,8	21,3	21,7	18,8	10,2	16,9
20-24 ans	136,0	92,5	126,5	114,6	69,1	103,7
25-29 ans	206,6	136,3	188,9	147,4	106,5	136,8
30-34 ans	209,6	137,0	189,9	151,7	106,9	139,3
35-39 ans	192,5	109,9	170,0	114,6	68,8	100,7
40-44 ans	104,3	58,1	93,0	55,9	26,1	47,2
45-49 ans	43,6	18,4	38,3	15,0	6,8	12,6
ISF	4,6	2,9	4,1	3,1	2,0	2,8

Source : RGPH 1994 et 2004

Entre 1994 et 2004, l'indice synthétique de fécondité qui exprime le nombre moyen d'enfant par femme a connu une baisse notable en passant de 4,1 à 2,8 enfants par femme au niveau de la région Taza-Al Hoceima-Taounate. L'intensité de la baisse est plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain où les niveaux de fécondité avaient déjà régressé sensiblement dans le passé.

En effet, cet indice a passé dans le milieu rural de 4,6 à 3,1 enfants par femme soit une baisse relative de 32,6 % alors qu'en milieu urbain, il a enregistré une baisse relative de 31 % en passant de 2,9 à 2 enfants par femme.

L'examen de la série des taux de fécondité par âge, démontre que la baisse de la fécondité entre les deux derniers recensements a eu lieu à tous les âges des femmes et qui s'explique, en partie, par l'utilisation accrue des moyens de contraception.

En 2004, les taux de fécondité sont assez faibles pour les femmes ayant un âge inférieur à 20 ans et passent par un maximum vers 30-34 ans pour ensuite entamer une baisse d'abord lente puis plus rapide.

Ce schéma est pratiquement le même pour les deux milieux de résidence.

On notera par ailleurs que la fécondité rurale est à tous âges plus importante que la fécondité urbaine.

- En général, ces variations des niveaux de fécondité de la population dépendent de tout un ensemble de facteurs socio-économiques et culturels, il s'agit entre autres de : l'utilisation des moyens de contraception ;
- L'âge moyen au premier mariage qui est lié d'une part à l'allongement de la période de scolarisation, particulièrement pour les femmes, et d'autre part aux effets pervers du développement tels que le chômage et la crise du logement ;
- Le statut de la femme (instruction et activité) qui est également l'un des facteurs de discrimination en matière de comportement sociodémographique.

CHAPITRE 2 :

SECTEURS SOCIAUX

I- ALPHABETISATION ET SCOLARISATION

I-1 L'alphabétisation

L'étude de l'analphabétisme permet d'avoir une idée sur la qualification des ressources humaines et le niveau socio-économique et culturel de la région.

En 2004, le taux d'analphabétisme a été de 54,8 %, soit plus que la moitié de la population régionale âgée de 10 ans et plus sont des analphabètes. Ce taux est plus élevé que celui enregistré au niveau de l'ensemble du Maroc (43 %). Par ailleurs, il cache des disparités entre les milieux de résidence et les sexes. L'analphabétisme est plus accentué dans le milieu rural, soit 62,1 % de la population rurale âgée de 10 ans et plus sont analphabètes contre 32,9 % dans le milieu urbain.

Les femmes rurales présentent un taux d'analphabétisme élevé (78,1%) comparativement à celles résidentes en milieu urbain (45 %).

Taux d'analphabétisme de la population âgée de 10 ans et plus selon le sexe et le milieu de résidence en 2004 (%)

Sexe	urbain	Rural	Ensemble
Masculin	19,8	45,2	38,9
Féminin	45,0	78,1	69,7
Ensemble	32,9	62,1	54,8

Source : RGPH 2004

Notons que les femmes sont plus touchées par l'analphabétisme que les hommes quelque soit le milieu de résidence.

I-2 La scolarisation

I-2-1 Scolarisation des enfants :

La scolarisation s'affirme, de plus en plus, comme l'un des moyens incontournables du développement économique et social. Le taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans est obtenu en rapportant les enfants scolarisés âgés de 7-12 ans à l'effectif de ce groupe d'âge.

L'examen du tableau ci-dessous qui présente les taux de scolarisation des enfants âgés de 7-12 ans par sexe et par province, suscite plusieurs commentaires :

- La part des enfants âgés de 7-12 ans scolarisés au niveau régional est estimée, en 2004, à près de 69%, soit un taux largement inférieur à celui observé au niveau national qui est de 80%.
- Etant des taux moyens au niveau régional, il y a lieu de noter qu'ils cachent des disparités, parfois importantes, d'une province à l'autre. Le taux de scolarisation le plus élevé est celui de la province de Taza-Guercif qui est de 73,6 % suivi de la province d'Al Hoceima avec 72,4 %, alors que celui relatif à Taounate est de 61,4 %.
- Aussi bien au niveau régional qu'au niveau provincial, les taux de scolarisation varient largement par sexe.

**Taux de scolarisation (%) des enfants de 7-12 ans par province
et par sexe en 2004**

Sexe	Garçons	Filles	Ensemble
Taza-Guercif	78,6	68,5	73,6
Al Hoceima	76,6	67,9	72,4
Taounate	69,4	53,7	61,4
Région	74,7	62,9	68,9

Source : RGPH 2004

I-2-2 Niveau d'étude :

L'étude du niveau d'instruction d'une population donnée permet d'avoir une idée sur la qualification des ressources humaines et de déterminer les attitudes et les comportements des individus.

**Répartition (en %) de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau
d'étude et le milieu de résidence**

Niveau d'étude	Urbain	Rural	Ensemble
Néant	33,1	61,6	54,5
Préscolaire	2,2	3,3	3,0
Primaire	26,9	23,8	24,6
Collégial	18,0	7,7	10,3
Secondaire	12,6	2,5	5,0
Supérieur	7,2	1,1	2,6
Total	100	100	100

Source : RGPH 2004

Malgré les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de l'enseignement, la répartition de la population âgée de 10 ans et plus selon le niveau d'étude montre la prédominance de ceux qui n'ont aucun niveau avec 54,5 %, suivies des personnes de niveau primaire avec 24,6% et celles de niveau collégial avec 10,3 %. Viennent ensuite celles de niveau secondaire avec 5 % et enfin celles qui ont un niveau préscolaire et supérieur avec respectivement 3 % et 2,6 %.

On notera toutefois un retard du milieu rural. En effet, ceux qui n'ont aucun niveau constituent presque le double de ceux en milieu urbain soit 61,6 % en milieu rural contre 33,1 % en milieu urbain ; alors que l'enseignement secondaire et supérieur ne concerne que respectivement 2,5 % et 1,1 % contre 12,6 % et 7,2 % dans le milieu urbain.

II- EDUCATION NATIONALE

II-1 Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire constitue une étape essentielle pour la préparation des enfants âgés de 4 à 6 ans à l'enseignement fondamental. Il est dispensé dans deux types d'établissements :

- Les écoles coraniques (Msid) qui constituent la forme de scolarisation la plus répandue notamment dans le milieu rural. Elles assurent un enseignement de type traditionnel rénové.
- Les maternelles et jardins d'enfants dont l'encadrement et l'équipement permettent d'assurer une formation basée sur les méthodes modernes.

Au cours de l'année scolaire 2009-2010, l'effectif des enfants fréquentant le préscolaire dans la région de Taza-Al Hoceima-Taounate est évalué à 24035, soit 3,6 % de l'ensemble des enfants pré scolarisés de la nation. Cet effectif est réparti à raison de 68,8 % pour l'enseignement coranique, soit une prédominance de ce type de scolarisation, contre 31,2 % pour l'enseignement préscolaire moderne.

II-1-1 Enseignement préscolaire coranique :

Cet enseignement a enregistré, au titre de l'année 2009-2010, un effectif d'enfants de 16548 dont les filles représentaient 34,4 %, encadré par un effectif de 851 éducateurs.

Enseignement préscolaire coranique

2009-2010

Province	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Taza-Guercif	10891	3642	537
Al Hoceima	1159	550	38
Taounate	4498	1507	276
Région	16548	5699	851
Nation	447947	176171	25902

Source : annuaire statistique national 2010

II-1-2 Enseignement préscolaire moderne :

L'effectif des élèves qui fréquente les établissements de l'enseignement préscolaire moderne dans la région est évalué à 7487 au cours de l'année scolaire 2009-2010, soit 3,4 % de l'ensemble des enfants de l'enseignement préscolaire moderne à l'échelle nationale.

Enseignement préscolaire moderne

2009-2010

Province	Elèves		Educateurs
	Total	Filles	
Taza-Guercif	3333	1514	92
Al Hoceima	1733	806	76
Taounate	2421	1157	94
Région	7487	3477	262
Nation	221690	105863	10250

Source : annuaire statistique national 2010

II-2 Enseignement primaire et collégial public

II-2-1 Enseignement primaire public :

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire public au titre de l'année scolaire 2009-2010 était de 229171 élèves. Ce type d'enseignement touche inégalement les deux milieux. Le nombre des élèves du milieu urbain représente 22,6 % du total des élèves contre 77,4 % en milieu rural.

Notons aussi que cette scolarisation est accompagnée par une légère différence entre les deux sexes, l'effectif des élèves de sexe féminin représente 45,9 %, soit un taux inférieur à celui enregistré chez le sexe masculin 54,1 %.

Répartition des élèves par milieu et par sexe

2009 -2010

Province	Urbain		Rural		Urbain + Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza-Guercif	28007	13497	61830	27949	89837	41446
Al Hoceima	13303	6271	35652	16660	48955	22931
Taounate	10534	4855	79845	35903	90379	40758
Région	51844	24623	177327	80512	229171	105135

Source : annuaire statistique national 2010

Au niveau de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate, le nombre moyen d'élèves par classe est évalué à 25,9 soit 30,6 en milieu urbain et 24,8 en milieu rural.

En matière d'infrastructure scolaire, pour l'année scolaire 2009-2010, la région est dotée de 500 établissements au profit de l'enseignement primaire public, dont 79,8 % en milieu rural et 1326 unités satellites implantées en quasi-totalité à la campagne (99,4 %).

Infrastructure scolaire de l'enseignement primaire public

2009 -2010

Provinces		Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région	
Etablissement	Urbain + Rural	Total	197	131	172	500
		satellite	498	320	508	1326
	Rural	Total	144	99	156	399
		satellite	498	318	502	1318
Salles	Urbain + Rural		2575	1391	2185	6151
	Rural		1903	1075	2000	4978
Classes	Urbain + Rural		3626	1882	3340	8848
	Rural		2714	1422	3016	7152

Source : annuaire statistique national 2010

Concernant l'encadrement pédagogique, il est assuré par 8839 instituteurs dont 37,6 % sont des femmes.

Le personnel enseignant dans le milieu rural s'élève à 7017, soit 79,4 % de l'effectif total des instituteurs de la région, dont 34,2 % sont des femmes.

Personnel enseignant selon le sexe et le milieu de résidence

2009 -2010

Province	Urbain + Rural		Rural	
	Total	Femme	Total	Femme
Taza-Guercif	3584	1352	2599	842
Al Hoceima	1912	833	1415	598
Taounate	3343	1143	3003	963
Région	8839	3328	7017	2403

Source : annuaire statistique nationale 2010

II-2-2 Enseignement secondaire collégial public :

Au titre de l'année scolaire 2009 -2010, il a été accueilli au niveau de la région, un effectif de 64158 élèves dont 36,5 % sont des filles. Ces effectifs paraissent, certes, réduits par rapport à ceux de l'enseignement primaire. Ceci s'explique d'une part par la sélection qui s'opère tout au long de ce cycle et par sa courte durée d'autre part.

Contrairement au primaire, les effectifs du collégial en milieu urbain sont plus élevés (57,8 % du total des élèves au collégial de la région).

Toutefois, les filles semblent, en milieu rural, être moins représentées dans ce cycle d'enseignement avec un taux de 29,9 %.

Elèves fréquentant l'enseignement secondaire collégial public selon le sexe et le milieu de résidence

2009 -2010

Province	Urbain		Rural		Urbain + Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza-Guercif	21036	8964	9837	2961	30873	11925
Al Hoceima	7312	3414	4793	1537	12105	4951
Taounate	8739	2971	12441	3607	21180	6578
Région	37087	15349	27071	8105	64158	23454

Source : annuaire statistique national 2010

En terme d'infrastructure scolaire, le nombre d'établissements de la région s'élève à 100 collèges dont 67 en milieu rural.

Ces établissements abritent 1915 classes et 1530 salles dont respectivement 862 et 704 en milieu rural.

Quand au personnel enseignant, son effectif est de 2711 professeurs dont 31 % sont des femmes.

Si le milieu rural englobe 79,4 % du corps enseignant du primaire public, seulement 42,2 % des enseignants du collégial y exercent.

Infrastructure scolaire de l'enseignement secondaire collégial public

2009 -2010

		Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région
Etablissement	Urbain + Rural	36	27	37	100
	Rural	21	19	27	67
Salles	Urbain + Rural	671	390	469	1530
	Rural	244	186	274	704
Classes	Urbain + Rural	894	387	634	1915
	Rural	315	167	380	862

Source : annuaire statistique national 2010

Personnel enseignant selon le sexe et le milieu de résidence

2009 -2010

Province	Urbain + Rural		Rural	
	Total	Féminin	Total	Féminin
Taza-Guercif	1205	392	394	132
Al Hoceima	607	203	252	84
Taounate	899	246	499	131
Région	2711	841	1145	347

Source : annuaire statistique national 2010

II-3 Enseignement primaire et collégial privé

Le secteur de l'enseignement primaire et collégial privé au niveau de la région est encore à son état embryonnaire et donc beaucoup d'efforts restent à faire pour développer ce secteur.

Concernant l'enseignement primaire privé, l'effectif global des élèves au titre de l'année scolaire 2009-2010 est de 5043 dont 46,7 % sont des filles. L'analyse des données par province révèle une prédominance marquée au niveau des provinces de Taza- Guercif (75,3 %).

Contrairement au primaire, le collégial n'accueille que 642 élèves dont 43,6 % sont de sexe féminin.

Ce secteur reste plus développé dans la province de Taza qui abrite plus de 92 % des collégiens de la région.

Répartition des élèves par cycle du secteur privé

2009 -2010

Province	Cycle	Total	Féminin
Taza-Guercif	primaire	3797	1791
	Collégial	595	260
Al Hoceima	primaire	718	300
	Collégial	47	20
Taounate	primaire	528	263
	Collégial	-	-
Région	primaire	5043	2354
	Collégial	642	280

Source : annuaire statistique national 2010

II-4 Enseignement secondaire qualifiant public

La durée des études dans ce cycle est de 3 ans. Il accueille les élèves admis au terme de la troisième année de l'enseignement secondaire collégial orientés à poursuivre leurs études dans une section d'enseignement général ou technique.

Cette phase conduit à l'obtention du baccalauréat qui ouvre la voie à l'enseignement supérieur ou à défaut l'accès à la formation professionnelle.

Au titre de l'année 2009-2010, l'effectif total des élèves du secondaire qualifiant est de 33684 dont 43,5 % sont des filles.

La répartition des élèves de la région par milieu montre un avantage du milieu urbain qui abrite 88,4 % du total des élèves de la région alors que le milieu rural n'abrite que 11,6 %.

Par province, on constate que l'effectif des élèves est plus élevé au niveau des provinces de Taza-Guercif (51,3 %) contre 18,7 % à Al Hoceima et 30 % à Taounate.

Elèves de l'enseignement secondaire qualifiant public selon le milieu et le sexe

2009 -2010

Provinces		Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région
Urbain	Total	16484	5960	7350	29794
	Féminin	7423	3087	2822	13332
Rural	Total	803	340	2747	3890
	Féminin	341	90	896	1327
Urbain + Rural	Total	17287	6300	10097	33684
	Féminin	7764	3177	3718	14659

Source : annuaire statistique national 2010

Concernant l'infrastructure scolaire, la région dispose de 35 lycées regroupant 905 classes et 726 salles.

Le nombre d'élèves par classe dans la région (37 élèves) est bien proche de celui enregistré au niveau national (36,2 élèves par classe).

Personnel enseignant et établissement selon le milieu de résidence et les provinces

2009 -2010

			Taza- Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région
Enseignants	Urbain + Rural	Total	838	371	512	1721
		Féminin	195	89	129	413
	Rural	Total	91	53	178	322
		Féminin	29	13	58	100
Etablissements	Lycées	U+R	15	10	10	35
		Rural	2	2	4	8
	Classes	U+R	436	194	275	905
		Rural	23	15	76	114
Salles		U+R	342	187	197	726
		Rural	18	18	47	83

Source : annuaire statistique national 2010

II- 5 Enseignement secondaire qualifiant privé

L'enseignement secondaire qualifiant privé reste encore peu développé dans la région, l'effectif total des élèves inscrits dans ce secteur est de 518, soit 0,8 % du total de la nation. Toutefois, on note une importante dominance en faveur des provinces de Taza-Guercif avec un taux de 88 % contre 7,3 % pour la province d'Al Hoceima et 4,6 % pour celle de Taounate. Les filles ne constituent que 191 élèves soit 36,9 % du total de la région.

Elèves fréquentant l'enseignement secondaire qualifiant privé par province

2009-2010

Province	Total	Féminin
Taza-Guercif	456	179
Al Hoceima	38	9
Taounate	24	3
Région	518	191

Source : annuaire statistique national 2010

II- 6 Enseignement supérieur

La région dispose d'une faculté polydisciplinaire à Taza relevant de l'université Mohammed Ben Abdellah de Fès. L'effectif des étudiants de tous les cycles a atteint 5475 étudiants au titre de l'année 2008-2009 dont 49,5 % sont des filles.

III- FORMATION

III-1 Formation pédagogique

La région de Taza- Al Hoceima- Taounate dispose d'un centre pédagogique régional (C.P.R) en éducation physique à Taza. Ce centre a accueilli 70 stagiaires au cours de l'année 2008-2009 soit 6,3 % du total national.

La région dispose aussi de deux centres de formation des professeurs du primaire (C.F.P.P) au niveau des provinces de Taza et d'Al Hoceima.

III-2 Formation professionnelle

L'Etat accorde une grande importance à la formation professionnelle dans le but de répondre aux besoins économiques et sociaux en général et aux profils exigés par le marché de l'emploi en particulier.

Au niveau de la région, le nombre de bénéficiaires de la formation professionnelle dans les centres publics, comme le montre le tableau ci-dessous, s'est élevé au cours de l'année scolaire 2009-2010 à 5559 personnes, ce qui représente près de 3 % de l'ensemble des bénéficiaires à l'échelle nationale.

Selon les branches de formation, on note la prédominance du cycle de qualification avec un taux de 32,9 % suivi par le cycle de techniciens (30,3 %) puis par la branche des techniciens spécialisés (18,6 %) et la branche de spécialisation (18,1 %).

La structure interprovinciale révèle une certaine concentration des effectifs des stagiaires dans la province de Taza (42,3 %).

En ce qui concerne la formation professionnelle privée, elle a connu une croissance rapide et notable vu les facilités et les avantages accordés par l'Etat. Pourtant, la région est loin d'échapper à certains problèmes confrontés à l'échelle nationale, notamment la difficulté d'insertion des jeunes lauréats et l'inadéquation de certains profils aux besoins spécifiques du tissu économique régional.

Au titre de l'année 2009-2010, le secteur privé a accueilli un effectif de 1070 bénéficiaires. La répartition par branche révèle une prédominance du niveau du technicien et le niveau de spécialisation.

Effectifs des bénéficiaires de la formation professionnelle publique par niveau et par province

2009-2010					
province	spécialisation	Qualification	Technicien	Techniciens spécialisés	Total
Effectifs des bénéficiaires de la formation professionnelle secteur public					
Taza	446	482	805	619	2352
Guercif	127	338	121	-	586
Al Hoceima	251	375	570	315	1511
Taounate	185	634	189	102	1110
Région	1009	1829	1685	1036	5559
Effectifs des bénéficiaires de la formation professionnelle secteur privé					
Région	326	206	362	176	1070

Source : annuaire statistique national 2010

IV- ACTIVITE ET EMPLOI

IV- 1 Taux d'activité

En 2009, et selon les résultats de l'Enquête Nationale sur l'Emploi, 52,3% de la population âgée de 15 ans et plus est active. Ce taux d'activité cache des disparités entre les deux milieux de résidence (38,4 % en milieu urbain contre 57,4% en milieu rural) et les deux sexes (78,7% pour les hommes contre 24,9% chez les femmes).

Population âgée de 15 ans et plus selon le type d'activité et le milieu de résidence

Année 2009

Activité	Urbain	Rural	Ensemble
Actifs occupés	111409	538914	650323
Chômeurs	27200	29702	56902
Ensemble des Actifs	138609	568616	707225
Ensemble des Inactifs	222261	422183	644444
Total	360870	990799	1351669

Source : Direction de la Statistique

Taux d'activité (en %) selon le sexe et le milieu de résidence

Année 2009

Milieu	Urbain	Rural	Total
Masculin	68,5	82,1	78,7
Féminin	11,4	30,4	24,9
Région	38,4	57,4	52,3

Source : Direction de la Statistique

La répartition par tranche d'âge montre que les classes d'âge 25 à 34 ans et 35 à 44 ans sont les plus actives (respectivement 62,6 % et 62,2 %) comparativement avec les deux autres tranches d'âge.

Taux d'activité (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

Année 2009

Milieu	15 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Urbain	28,0	56,2	50,8	28,7	38,4
Rural	49,0	64,9	67,4	57,2	57,4
Ensemble	44,1	62,6	62,2	49,0	52,3

Source : Direction de la Statistique

IV- 2 Taux de chômage

En 2009, environ 8 % de la population active était en chômage. Ce taux cache de grandes disparités aussi bien entre les deux milieux qu'entre les deux sexes. Le niveau de chômage est ainsi plus important en milieu urbain (19,6 %) qu'en milieu rural (5,2 %).

Ainsi et à l'instar de l'ensemble du Royaume, le chômage dans la région est un phénomène plutôt urbain que rural et touche davantage les femmes en milieu urbain (33,3 %) alors qu'en milieu rural, les hommes sont les plus touchés soit 6,6 % contre 1,1 % chez les femmes.

Taux de chômage (en %) selon le sexe et le milieu de résidence

Année 2009

Milieu	Urbain	Rural	Total
Masculin	17,1	6,6	8,9
Féminin	33,3	1,1	5,3
Région	19,6	5,2	8,0

Source : Direction de la Statistique

L'analyse des résultats par tranche d'âge montre que la fraction d'âge la plus touchée par ce phénomène est celle dont l'âge est compris entre 15 et 24 ans (16,4 %). Elle est suivie par la tranche d'âge 25-34 ans avec un taux de 9,2 %. La tranche d'âge 35 ans et plus semble être la moins touchée par ce fléau.

Taux de chômage (en %) de la population âgée de 15 ans et plus selon les tranches d'âge et le milieu de résidence

Année 2009

Milieu	15 – 24 ans	25 – 34 ans	35 – 44 ans	45 ans et plus	Ensemble
Urbain	33,9	27,6	11,4	2,7	19,6
Rural	13,3	3,5	1,2	0,2	5,2
Ensemble	16,4	9,2	3,8	0,6	8,0

Source : Direction de la Statistique

D'après le tableau ci-dessous, le chômage touche plus la catégorie des niveaux supérieurs, il semble donc que les diplômés supérieurs trouvent plus de difficultés à accéder au marché du travail ce qui nécessite un effort de la part de toutes les composantes de la société pour résoudre ce problème notamment l'Etat et le secteur privé.

Taux de chômage selon le niveau du diplôme et le milieu de résidence

Année 2009

Milieu	Sans diplôme	Niveau moyen	Niveau supérieur	Ensemble
Urbain	9,7	27,4	31,8	19,6
Rural	3,6	11,1	34,0	5,2
Ensemble	4,4	16,7	32,4	8,0

Source : Direction de la Statistique

IV- 3 Population active occupée selon les secteurs d'activités

Population active occupée âgée de 15 ans et plus selon les secteurs d'activités économiques et le milieu de résidence

Année 2009

Milieu	Agriculture forêt et pêche	Industrie (y compris bâtiment)	Services	Ensemble
Urbain	5677	39363	66369	111409
Rural	451625	37765	49524	538914
Ensemble	457302	77128	115893	650323

Source : Direction de la Statistique

Le secteur de l'agriculture, l'élevage, la forêt et la pêche demeure le premier pourvoyeur d'emploi au niveau de la région (70,3 %). Viennent ensuite les services (17,8 %). L'industrie et le bâtiment, quand à eux, absorbent seulement 11,9 % des actifs occupés.

En milieu urbain, le secteur des services absorbe la grande partie de la population active occupée (59,6 %), alors qu'en milieu rural c'est le secteur de l'agriculture, forêt et pêche qui absorbe la majorité de cette population (83,8 %).

V- SANTE

La santé constitue une préoccupation fondamentale dans toute société. Son niveau et sa qualité reflètent le bien être de la population. La santé dépend dans une large mesure de l'importance et de la répartition des infrastructures sanitaires et de l'encadrement médical.

V- 1 Infrastructures sanitaires

En matière d'infrastructure sanitaire, la région dispose de :

- 6 hôpitaux généraux et un hôpital spécialisé;
- 18 centres de santé urbains (CSU) et 9 CSU avec lits pour accouchement ;
- 70 dispensaires ruraux ;
- 118 centres de santé ruraux dont 38 avec lits pour accouchement.

Répartition des hôpitaux généraux

Année 2009

Milieu	Hôpitaux généraux	Nombre de lits
Taza-Guercif	2	367
Al Hoceima	2	488
Taounate	2	115
Région	6	970

Source : annuaire statistique national 2010

Infrastructure sanitaire publique de la région

Année 2009

Milieu	CSU	CSU.A.L.A	Dispensaire rural	CSR	
				Communal	CALA
Taza-Guercif	11	3	31	24	19
Al Hoceima	5	3	17	22	9
Taounate	2	3	22	34	10
Région	18	9	70	80	38

Source : annuaire statistique national 2010

C.S.R : centre de santé rural

C.S.U : centre de santé urbain

C.S.U.A.L.A : centre de santé urbain avec lits pour accouchement.

C.A.L.A : centre de santé avec lits pour accouchement

Le nombre d'hôpitaux généraux dont dispose la région est de 6 avec une capacité hospitalière de l'ordre de 970 lits, ce qui constitue 4,9 % de celle des hôpitaux généraux au niveau national. On note aussi l'existence d'un hôpital spécialisé à al Hoceima d'une capacité de 37 lits.

V- 2 Encadrement médical et paramédical

Répartition du corps médical et paramédical selon les provinces

Année 2009

Corps médical et paramédical	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Médecins secteur public	124	138	74	336
Médecins secteur privé	63	35	25	123
Dentistes secteur privé	26	11	6	43
Pharmaciens secteur privé	161	69	72	302
Adjoints de Santé Diplômés d'Etat Spécialistes	492	294	191	977
Adjoints de Santé Diplômés D'Etat	9	2	-	11
Adjoints de Santé Brevetés	212	124	70	406
Total du corps paramédical	713	420	261	1394

Source : annuaire statistique national 2010

Le nombre de médecins a atteint au niveau de la région 459 médecins, 73,2 % parmi eux exercent dans le secteur public. La répartition par province donne un avantage aux provinces de

Taza-Guercif qui compte 40,7 % de l'ensemble des médecins dans la région, suivi par Al Hoceima (37,7 %) et Taounate (21,6 %).

Les dentistes et les pharmaciens privés sont au nombre respectivement de 43 et 302, une grande partie d'eux exercent dans les provinces de Taza-Guercif.

Le corps paramédical public de la région de Taza – Al Hoceima - Taounate est constitué de 1394 adjoints de santé. Leur répartition fait ressortir un effectif plus important au niveau des adjoints de santé diplômés d'Etat spécialistes qui représentent 70,1 % du total régional. Ils sont suivis des adjoints de santé brevetés (29,1 %) puis par les adjoints de santé diplômés d'Etat qui ne représentent que 0,8 % du total régional.

VI- ACTIVITES CULTURELLES ET LOISIRS

Les activités sportives font partie intégrante des composantes essentielles du développement humain et contribuent de ce fait à l'amélioration de la qualité de vie de la population. Consciente de cette importance et à l'instar de toutes les régions du Royaume, la région de Taza-Al Hoceima-Taounate offre à ses habitants un certain nombre de terrains de sport, de foyers féminins, de jardins d'enfants, de centres d'accueil et de maisons de jeunes...

VI-1 Infrastructure sportive

Le région de Taza – Al Hoceima – Taounate dispose de nombreux terrains de sports dont une grande part sont des terrains de foot-ball comme le montre le tableau suivant.

Equipements sportifs

Année 2009

Nature d'infrastructures	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Région
Foot-ball	10	26	12	48
Hand-ball	3	5	2	10
Volley-ball	2	5	2	9
Basket-ball	2	5	2	9
Salle de sport	1	3	1	5
Stade d'Athlétisme	1	1	-	2
Piscine	2	2	-	4
Total				

Source : annuaire statistique national 2010

VI-2 Etablissements socioculturels

VI-2-1 Foyers féminins

La région dispose de 26 foyers féminins, soit 8,8 % du total national. Le nombre de bénéficiaires du total des activités dans ces centres est de l'ordre de 10166.

Foyers féminins de la région

Année 2008-2009

Province	Nombre d'établissements	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires	
			Activités normales	Activités de rayonnement
Taza-Guercif	11	31	492	4310
Al Hoceima	7	8	363	3144
Taounate	8	19	195	1662
Total	26	58	1050	9116

Source : annuaire statistique national 2010

VI-2-2 Jardins d'enfants

La région de Taza-Al Hoceima-Taounate dispose de 29 jardins d'enfants qui se répartissent entre les trois provinces comme suit : 12 à Taza, 7 à al Hoceima et 10 à Taounate. Ces établissements accueillent 830 enfants dans le cadre des activités institutionnelles et 7853 enfants pour les activités éducatives de rayonnement.

Activités des jardins d'enfants

Année 2009

Province	Nombre d'établissements	Jardinières d'enfants	Nombre de bénéficiaires	
			Activités institutionnelles	Activités éducatives de rayonnement
Taza-Guercif	12	23	435	4368
Al Hoceima	7	15	184	1528
Taounate	10	17	211	1957
Total	29	55	830	7853

Source : annuaire statistique national 2010

VI-2-3 Activités en faveur des jeunes

🏠 Maisons de jeunes

Les maisons de jeunes dans la région se chiffrent à 31, soit 6,6 % du total national. La province de Taza abrite 45,2 %.

Le nombre de jeunes bénéficiaires des activités de la région est de l'ordre de 222199 dont 52 % ont participé aux activités de rayonnement.

Activités des maisons de jeunes

Année 2009

Province	Nombre d'établissements	Nombre de participants		
		Activités normales	Activités de rayonnement	Total
Taza-Guercif	14	67844	86695	154539
Al Hoceima	10	13536	22249	35785
Taounate	7	25327	6548	31875
Total	31	106707	115492	222199

Source : annuaire statistique national 2010

🏠 Centres d'accueil des jeunes

La région ne dispose que de deux centres d'accueil à Taza et à Al Hoceima. Le premier avait une capacité d'hébergement de 60 lits, il a reçu 721 visiteurs en 2009. Le deuxième dispose de 60 lits et il a accueilli 469 visiteurs en 2009.

🏠 Colonies de vacances

Il s'agit d'une activité essentielle de l'action déployée en faveur des jeunes. En effet, outre l'organisation de loisirs d'une manière bénéfique, les colonies de vacances assurent un rôle formateur permettant l'épanouissement des participants notamment en période d'été.

Il a été enregistré en 2009 environ 2000 participants aux colonies de vacances de l'été dont 68,8 % à Taza.

VII- ENTRAIDE NATIONALE

Le développement d'un pays ne dépend pas uniquement de sa capacité de production. L'état des relations et les comportements des différents groupes sociaux y jouent également un rôle fondamental.

Dans ce cadre, l'entraide nationale intervient par des actions diversifiées pour le développement de la vie sociale, notamment la protection de la famille, l'aide sociale et l'action sociale en faveur de l'enfance, de l'adolescence, des handicapés et des personnes âgées etc...

Afin de s'acquitter de ses différentes missions, l'entraide nationale déploie une infrastructure importante et des instruments appropriés. Le tableau ci-dessous montre les différents établissements au niveau régional.

Effectif des centres, des moniteurs et des bénéficiaires

Année 2009

Etablissements	Nombre	bénéficiaires	Encadrants
Centres d'éducation et de formation	55	5265	124
Centres de formation professionnelle	4	139	11
Etablissements de protection sociale	71	4146	232
Jardins d'enfants	22	631	33
Centres pour handicapés	3	105	13
Centres dar Al Mouaten	6	424	21
Espaces d'alphabétisation	38	1030	49

Source : annuaire statistique national 2010

VIII- JUSTICE

Le secteur de la justice revêt une importance majeure pour l'Etat qui n'a cessé de mener un ensemble de procédures de réorganisation du secteur pour qu'il puisse accompagner l'accroissement démographique et le développement des rapports civils et commerciaux et des relations professionnelles.

Au cours de l'année 2009, les activités des tribunaux de première instance ont concerné 132806 affaires dont 57,6 % sont des affaires pénales. Les affaires jugées ont constitué 44,3 % du total des affaires, celles enregistrées 45,8 % et le reste 9,9 % est en instance.

Activités des tribunaux de première instance

Année 2009

Types d'affaires	Ressort de la cours d'appel de Taza	Ressort de la cours d'appel de Guercif	Ressort de la cours d'appel d'Al Hoceima	Total
Affaires civiles				
Enregistrées	14509	5039	5902	25450
Jugées	14767	4639	5679	25085
En Instance	2313	1335	2086	5734
Affaires pénales				
Enregistrées	14198	9952	11269	35419
Jugées	14385	8704	10671	33760
En Instance	1987	3115	2256	7358

Source : annuaire statistique national 2010

En ce qui concerne les activités des cours d'appel, elles ont concerné, en 2009, 21190 affaires dont 76,4 % sont des affaires pénales. Les affaires jugées ont constitué 41,3 % du total des affaires, celles enregistrées 37,6 % et le reste 21,1 % est en instance.

Activités des cours d'appel

Année 2009

Types d'affaires	Taza-Guercif	Al Hoceima	Total
Affaires civiles			
Enregistrées	1095	655	1750
Jugées	1330	661	1991
En Instance	721	529	1250
Affaires pénales			
Enregistrées	4656	1567	6223
Jugées	4961	1792	6753
En Instance	2143	1080	3223

Source : annuaire statistique national 2010

CHAPITRE 3 :

SECTEURS PRODUCTIFS

I – AGRICULTURE, ELEVAGE ET PECHE

I – 1 - L'agriculture : base de l'économie régionale

Il est plus juste de parler de dominante agricole que de « vocation » agricole même si les potentialités sont réelles et importantes. La région est caractérisée par une extrême variabilité sur les plans topographique, climatique et édaphique. Les différentes provinces sont à caractère principalement rural et agricole, même si certaines composantes territoriales n'affichent guère de vocation agricole affirmée, comme c'est le cas de la façade méditerranéenne, à l'exception de certaines localités d'irrigation privilégiées (Nekkor, Rhiss). La région ne devient franchement propice à l'activité agricole qu'à partir du piémont de la chaîne rifaine jusqu'à Taza.

↳ Structures agricoles

Répartition des terres selon les provinces en ha

	Taza-Guercif	Taounate	Al Hoceima	Région
SAU : (superficie agricole utile)	329000	425000	173400	927400
Forêts	467934	8600	121000	597534
Parcours et inculte	643916	124900	60600	829416
Total	1440850	558500	355000	2354350

Source : « Maroc vert », Plan Agricole Régional de la région Taza – Al Hoceima- Taounate

La superficie totale de la région est de 2354350 ha dont 40 % en SAU, 25 % en forêts et 35 % en parcours ou terres incultes.

Par province la SAU à Taounate est la plus grande et constitue près de 76 % de la superficie totale de la province. À Taza les parcours et nappes alfatières couvrent une part importante de la superficie.

La SAU est cultivée en bour à hauteur de 94% et 6% en irriguée. Près de la moitié des zones irriguées sont dans les provinces de Taza-Guercif (49%), 38% dans celle d'Al Hoceima et 13% dans la province de Taounate.

Il est possible de distinguer, sur le plan de la mise en valeur des ressources agricoles, deux grands ensembles :

- La zone septentrionale est principalement montagneuse. Elle est dotée d'une topographie défavorable qui la rend en partie enclavée, mais elle dispose d'une pluviométrie abondante, à l'exception de la façade orientale, quoique les sols demeurent peu favorables. Le périmètre d'Al Hoceima est dominé par l'agriculture céréalière, l'élevage caprin sur les sommets et une arboriculture de figuiers et d'amandiers.
- La zone méridionale (Taounate, Taza-Guercif) dispose de sols favorables pour la culture en bour. C'est une région de céréaliculture relativement riche. L'arboriculture, en particulier l'olivier, domine sur les sommets des collines.

↳ Des exploitations de petites tailles

Le statut juridique des terres montre une prédominance des terres Melk (38%). La part des terres Habous et domaniales est faible mais les terres collectives occupent 11% de la superficie totale.

La région compte 197614 exploitations agricoles dont 55% sont concentrées dans la province de Taounate, 29% dans les provinces de Taza-Guercif et 16% dans la province d'Al Hoceima.

Les exploitations agricoles sont dominées par la petite exploitation. En effet, les propriétés de moins de 5 ha représentent 78.5% du total des exploitations de la région (contre 56.5% au niveau national). Du point de vue de la répartition spatiale des exploitations agricoles, la province de Taounate compte à elle seule 55% du total des exploitations agricoles de la région, suivie de Taza-Guercif avec 29.4% et Al Hoceima avec 15.8%. A la faiblesse de la taille des exploitations s'ajoute le problème du morcellement, le nombre de parcelles par propriété est de 9 au niveau régional et varie de 18 parcelles dans la province d'Al Hoceima, à 7 dans les provinces de Taza,Guercif et Taounate. La superficie moyenne par parcelle est de 0.6% ha (contre 0.9 au niveau national).

↳ L'occupation des sols

L'occupation moyenne des sols dans la région se présente comme suit :

- 49 % de la SAU est réservé aux **cultures céréalières** contre 68% au niveau national. Ce pourcentage est 43 % à Taza, 44.7% à Taounate et 53% à Al Hoceima.
- 30 % de la SAU est consacré aux **plantations**. Ce taux dépasse de loin le pourcentage au niveau national qui est de 9%. En effet, la région abrite un patrimoine arboricole d'olivier, d'amandier et de figuier.
- les **légumineuses** alimentaires occupent 12% de la SAU contre 3% au niveau national.
- Le pourcentage des **cultures fourragères** est de 2% de la SAU identique à celui du national.
- 1% de la SAU est consacrée au **maraîchage** et 6% de la SAU est laissé en jachère contre 13% au niveau national.

↳ La production agricole

La valeur brute globale de la production au niveau de la région, en année normale, est estimée à 3 milliards de dirhams se répartissant de la manière suivante :

- **Céréales** : 49 % de la production agricole (97 % en bour), dont 71% en blé, cultivé à 51% dans la province de Taounate, 33% à Taza-Guercif et 56% à Al Hoceima.
- **Légumineuses** : 15 % de la production agricole dont 78% en bour.
- **Maraîchage** : 6 % de la production agricole dont 91% en irrigué.
- **Arboriculture** : 30 % de la production agricole dont 81% en bour avec 3 productions représentant plus de 3/4 de la production arboricole régionale. L'olivier constitue 62 % de la production arboricole, l'amandier et le figuier respectivement 8% et 7%. La province de Taounate produit 58 % d'olivier, celle de Taza-Guercif 36 % et celle d'Al Hoceima 6 %. Pour les amandiers 57 % sont produits dans la province d'Al Hoceima, 35 % à Taza-Guercif et 8 % à Taounate. Cette dernière produit 80% de figes, Al Hoceima 18% et Taza-Guercif 2%.

Production agricole régionale

Cultures	Valeur de la production en million Dh
Céréales et légumineuses	1860
Olivier	720
Amande	78
Figues	76
Maraîchage	175
Autres	91
Total	3000

Source : « Maroc vert », Plan Agricole Régional de la région de Taza-Al Hoceima-Taounate »,
Direction provinciale de l'Agriculture d'Al Hoceima-Octobre 2006

↳ Cultures céréalières

Durant la campagne agricole 2008/2009, la culture céréalière a occupé une superficie d'environ 454300 ha, soit 8,4 % de la superficie nationale destinée à ce type de culture. La production réalisée est de plus de 7,6 millions qx de céréales, soit 7,3 % de la production nationale. Quand au rendement moyen, il a atteint 16,8 qx/ha au niveau de la région, un chiffre qui est relativement inférieur à celui réalisé au niveau national (19,2 qx/ha).

Culture céréalière

2008-2009

Province	Production en milliers de qx	Superficie en milliers d'ha	Rendement moyen En Qx/Ha
Taza-Guercif	2195,7	156,2	14,1
Al Hoceima	1227,6	90,5	13,6
Taounate	4196,8	207,6	20,2
Région	7620,1	454,3	16,8
Nation	104519,3	5435,4	19,2

Source : annuaire statistique national 2010

↳ Légumineuses

Durant la campagne agricole 2008-2009, la région de Taza- Al Hoceima-Taounate a réalisé une production de 789600 quintaux de légumineuses dont 56% au niveau de la province de Taounate. Cette production est dominée par les fèves. Les poids-chiches, les petits pois et les lentilles quand à eux, ne représentent qu'une petite partie.

Culture des légumineuses

2008-2009

Province	Production en milliers de qx	Superficie en milliers d'ha	Rendement moyen En Qx/Ha
Taza-Guercif	300,7	40,1	7,5
Al Hoceima	46,8	8,7	5,4
Taounate	442,1	83,6	5,3
Région	789,6	132,4	5,9
Nation	2757,0	376,1	7,3

Source : annuaire statistique national 2010

I – 2 – La ressource sylvicole : la forêt

Le caractère montagneux confère à la région une vocation forestière de première importance. Les superficies couvertes par la forêt forment 26,7% de la superficie globale, ce qui représente 7,5% de la superficie forestière nationale. Le taux de boisement à l'échelle de la région est de l'ordre de 15% contre une moyenne nationale de 8%. La province de Taza dispose de la superficie forestière la plus importante avec 443500 hectares de boisements, soit 71,6% de la superficie régionale.

La région se caractérise ainsi par sa biodiversité et par son potentiel cynégétique. En plus de son rôle pour ce qui est de la protection des sols et des éco-systèmes montagneux, la forêt constitue un complément de revenu (dendro-énergie, pâturage, ...), une source de matière première pour l'industrie et de plus en plus une ressource pour le développement du tourisme de montagne. Pour l'ensemble de ces fonctions, la forêt est considérée comme un gisement de valeur pouvant contribuer au développement économique du territoire.

I – 3 – La production animale

La majorité de la population rurale vivant de l'agriculture combine les cultures et l'élevage. Le cheptel régional a été estimé en 2009 à plus de 1,7 millions de têtes, soit 7 % du cheptel national. Il est constitué de 66,5 % d'ovins, 20,5 % de caprins, et 13 % de bovins.

Effectif du cheptel par province en milliers de tête

Année 2009

Province	Ovins	Bovins	Caprins	Total
Taza-Guercif	649,9	81,6	235,0	966,5
Al Hoceima	175,3	44,5	82,0	301,8
Taounate	341,1	102,9	42,1	486,1
Région	1166,3	229,0	359,1	1754,4
Nation	17092,7	2789,9	5283,3	25165,9

Source : annuaire statistique national 2010

S'agissant de la répartition interprovinciale, on constate que les provinces de Taza-Guercif comptent 55,7% des ovins et 65,4 % des caprins de la région. Pour les bovins, la province de Taounate en compte 44,9 % du total régional.

I – 4 – La ressource halieutique : la pêche

La province d'Al Hoceima dispose de potentialités halieutiques relativement importantes avec une façade maritime de 72 km de longueur. La pêche constitue un pilier essentiel de l'économie locale et emploie une partie notable de la population active. La circonscription maritime comprend deux ports qui sont le port d'Al Hoceima et le port de Cala Iris.

En 2008, la flotte de pêche immatriculée à la DPM d'Al Hoceima était composée d'environ 96 bateaux et de 614 canots, dont 535 unités sont actives. Les canots de pêche sont répartis sur les 24 principaux centres de pêche en plus du port d'Al Hoceima.

Au cours de l'année 2009, les débarquements enregistrés par l'Office National des Pêches d'Al Hoceima ont atteint plus de 12057 tonnes pour une valeur d'environ 117 millions de dirhams.

Du côté des industries de la pêche, les quantités traitées par l'unique unité de conditionnement du poisson frais agréée et en activité à Al Hoceima ont été en 2008 de l'ordre de 5800 tonnes. Les espèces traitées sont entièrement destinées à l'exportation vers l'Espagne. Il s'agit, principalement, de poissons blancs de haute valeur commerciale, de crustacés, de céphalopodes et d'espadon.

Conclusions et perspectives

Le Plan Agricole Régional « Maroc vert » souligne l'importance et la qualité du potentiel qu'offre la région pour le développement de ses productions agricoles (végétale) dans les filières « céréales » et arboricoles (olivier, amandier, figuier) et ses productions animales dans les filières bovines, ovines, caprines et apicoles.

Les implications sur le plan territorial privilégiant la province de Taounate pour laquelle on peut raisonnablement parler de « vocation agricole » et envisager le développement d'une agriculture compétitive capable d'engendrer celui d'un secteur agro-industriel dynamique, exposé sur les marchés nationaux, voire internationaux pour certains produits.

Les potentiels de Taza et Guercif sont réels notamment dans les productions animales mais leur exploitation ne suffira pas à impulser une dynamique régionale suffisante, rôle davantage dévolu à l'industrie et au tertiaire productif. Quant à Al Hoceima, où pèse l'impact lourd des économies marginales, certains créneaux agricoles peuvent faire l'objet d'une valorisation spécifique notamment dans l'arboriculture et les viandes, mais le développement devra essentiellement s'appuyer sur d'autres secteurs comme la pêche, l'industrie agro-alimentaire et les services en particulier le tourisme.

II – L'INDUSTRIE

Selon l'enquête nationale sur l'emploi, le secteur de l'industrie (y compris le bâtiment) emploie près de 11,9 % de la population active occupée au niveau de la région.

Une nette prédominance de Taza-Guercif apparaît à travers différents indicateurs de développement industriel :

- 63,4 % de la **production industrielle** est localisée à Taza-Guercif, 31,6 % à Al Hoceima et 5 % à Taounate,
- 60,5 % des **investissements industriels** sont réalisés à Taza-Guercif et 39,5 % à Al Hoceima.
- 98,9 % des **exportations industrielles** proviennent de Taza-Guercif.
- Taza-Guercif constituent 62,6 % du chiffre d'affaire régional suivi par Al Hoceima (33,9 %) et Taounate (3,5 %).

Grandeurs industrielles par province

Année 2008 en milliers de Dh

Province	Nombre d'établissement	Emplois	Chiffre d'affaires	Production	Exportations	Investissement
Taza-Guercif	72	4920	607690	430447	228216	8488
Al Hoceima	99	792	328995	214807	2482	5544
Taounate	20	51	34158	34158	-	-
Total	191	5763	970843	679412	230698	14032

Source : annuaire statistique national 2010

Le tissu industriel régional se caractérise par :

- Jeune et peu diversifié,
- Une prédominance des branches d'activités liées à l'agriculture,
- Une faiblesse des investissements se traduisant par un faible potentiel des zones industrielles aménagées : deux zones industrielles ont été réalisées à Taza pour une surface totale de 23 hectares, une zone est prévue à Guercif pour 30 hectares ainsi qu'à Taounate à Ain Aicha (18 ha). La province d'Al Hoceima dispose d'une zone industrielle de 6 hectares à Ait Youssef Ou Ali. Il est à noter que la Zone d'Activités Economiques d'Aït Kamra a été aménagée sur un concept de «Zone d'Activité Provinciale Intégrée» s'appuyant sur les ressources naturelles et humaines de la Province. La ZAE a pour objectif d'accueillir des activités de proximité liées à l'économie locale et vise à accompagner l'essor économique de la Province.

La ZAE d'Aït Kamra permettra la création d'environ 2000 emplois et sera réalisée en deux tranches, sur une superficie totale d'environ 40 ha:

- tranche 1: superficie brute totale d'environ 26 ha.
- tranche 2 : superficie brute d'environ 14 ha, lancée après la réalisation complète de la première phase et en fonction de son rythme de commercialisation.

La zone Taza-Guercif est caractérisée par un tissu naissant de Petites et Moyennes Entreprises (PME) avec une moyenne de 30 emplois par entreprise, alors qu'elle est de 8 emplois pour Al Hoceima et de 5 emplois pour Taounate. Il s'agit pour ces deux dernières provinces de Très Petites Entreprises (TPE) plus proches d'un tissu artisanal qu'industriel.

La faible performance du secteur industriel peut s'expliquer par :

- la rareté des matières premières transformables, notamment les mines ;
- la faible demande du marché local ;
- le coût élevé du foncier, à l'exception de la province de Taza où des zones industrielles sont créées;
- les déficiences en matière d'infrastructures et d'équipements industriels ;
- l'enclavement ;
- le manque de qualification de la main d'œuvre.

Les principales branches industrielles

➤ Les industries agro-alimentaires (IAA)

Les industries agro-alimentaires occupent la première place au niveau régional avec 49% de la production régionale, 41% du chiffre d'affaires, 33% de la valeur ajoutée et 42% des investissements. Les industries agro-alimentaires sont le secteur dominant au sein des quatre provinces. Elles sont réparties sur l'ensemble du territoire régionale avec des implantations plus importantes à Taza, ville industrielle de la région.

La transformation de la production régionale de céréales (minoteries, stockage de céréales) est essentiellement localisée à Taza-Guercif. La transformation de la production arboricole est répartie sur toutes les provinces. Les 5 500 huileries traditionnelles (maâsras) ont une capacité de traitement de 60.000 t/an et les 78 huileries modernes ont une capacité de traitement de 100.000 t/an. On trouve également des activités de conserveries d'olives (Taza-Guercif), d'emballage des figues et des prunes (Taounate).

La transformation des productions animales se matérialise par des laiteries et centres de collecte du lait (Al Hoceima, Taza, Taounate), des abattoirs (sur les quatre provinces), la production d'aliment de bétail (Al Hoceima), le stockage frigorifique (Taounate) et la transformation de plantes aromatiques (Al Hoceima).

➤ Textiles et habillement

Cette branche vient en deuxième position avec 30% de la production, 41% du chiffre d'affaires, 46% de la valeur ajoutée. Elle réalise 95% des exportations industrielles de la région. Cette branche est appelée à se structurer, se moderniser, à investir dans la formation pour faire face à la concurrence.

➤ Autres industries

Le secteur chimie et parachimie est la troisième branche industrielle au niveau de la région. Cependant, il s'agit d'une branche très hétérogène regroupant des activités aussi différentes que l'industrie du bois, les imprimeries et les matériaux de construction. Regroupées ces trois activités se placent effectivement au troisième rang régional mais les plus significatives, car les plus liées aux ressources régionales, sont les industries du bois et des matériaux de construction.

On note aussi la présence, notamment à Taza, d'industries mécaniques et métallurgiques, d'industries électriques et électroniques.

III – L'ARTISANAT

Dans le monde rural, les activités artisanales sont considérées comme un mode de vie, alors que dans le monde urbain, elles consistent en prestations de services. Dans la région, l'artisanat est essentiellement rural. La disponibilité des matières premières, l'existence d'un savoir-faire traditionnel, la présence d'une main d'oeuvre qualifiée sont autant de facteurs favorisant un secteur artisanal régional aux fortes potentialités.

La qualité et la renommée de l'artisanat régional porte plus particulièrement sur :

- Le tissage : Oued Azem (Taounate), Guercif.
- Le bois : Taghzout (Al Hoceima), Taza.
- Le cuir : Taghzout.
- Le tapis : Bni Ouarien (Taza).
- Le textile : Taza.
- La vannerie : Rouadi (Al Hoceima), Guercif (Alfa).
- La pierre: Oued Amlil (Taza).
- La poterie : Imrabten, Izemouren (Al Hoceima), Oued Amlil.
- Les armes traditionnelles : Guercif.

La répartition géographique des artisans selon les branches d'activités est présentée dans le tableau ci-après :

Répartition des artisans par branches et par province

Année 2008

Branches	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Textile	1880	1800	1672	5352
Métaux	140	334	897	1371
Bois	924	527	568	2019
Service	1568	4507	1396	7471
Céramique	650	112	50	812
Travaux de construction	580	220	52	852
Cuir	135	300	96	531
Autres	2260	2550	800	5610
Total	8137	10350	5531	24018

Source : délégations provinciales d'Artisanat au niveau de la région

D'après le tableau ci-dessus, l'emploi dans l'artisanat selon ses branches montre qu'il y a :

- Près de 7500 employés dans les services, soit 31,1 %.
- Plus de 5300 employés dans le textile, soit 22,3 %.
- Plus de 2000 employés dans le bois, soit 8,4 %.

Le secteur de l'artisanat au niveau de la région souffre encore de l'insuffisance de la matière première, le manque de moyens de financement et la précarité des moyens utilisés par les artisans, des facteurs avec d'autres constituent des handicaps pour le développement du secteur.

IV- COMMERCE ET SERVICES

L'effectif des personnes occupées dans le commerce et services est relativement important avec plus de 17% de l'ensemble des actifs employés en 2009, soit la seconde position derrière l'agriculture.

A- Le secteur commercial

L'activité commerciale a connu un essor en rapport avec l'importance des transferts des résidents marocains à l'étranger (MRE) et des besoins importants en approvisionnement de la région. On estime que 70% de la population de la province d'Al Hoceima dépend d'une façon ou d'une autre des revenus migratoires. Le dynamisme commercial dans la région touche aussi bien les centres urbains que les marchés ruraux hebdomadaires.

Cependant, les effets néfastes de la contrebande sont loin d'être négligeables. Ils affectent le développement économique de la région dans la mesure où ils étendent la sphère des activités informelles et découragent l'entreprise exerçant des activités productives licites.

Le secteur commercial se caractérise essentiellement par le poids important des souks hebdomadaires qui constituent une structure de base pour le commerce et une source d'approvisionnement habituelle des milieux ruraux et urbains. Le commerce est considéré comme un des principaux supports économiques de la province d'Al Hoceima en raison des MRE et du tourisme, il est d'une importance sensiblement moindre à Taza-Guercif et Taounate.

La sphère commerciale régionale manque d'outils capables de valoriser les productions régionales et d'impulser leur développement, tels que le commerce de gros (entrepôts, centres et aires de stockages, unités frigorifiques,...) et surtout l'ensemble des équipements logistiques performants susceptibles d'intensifier les échanges commerciaux.

B - Les services

Les services marchands et non-marchands (ensemble des administrations et services publics) sont en relation directe avec la satisfaction des besoins de la population régionale et non pas avec les entreprises régionales (sphère productive). Il en résulte que les services régionaux ne contribuent pas, ou très peu, à la compétitivité et à l'attractivité de l'économie régionale, rôle que peuvent jouer les services productifs tournés vers les entreprises.

Les services productifs sont très peu représentés dans la région. On peut citer par exemple, l'import-export, l'ingénierie, les cabinets-conseils, marketing et publicité, avocats d'affaires, institutions financières, logistique, laboratoires de recherches appliquées, etc. Une exception est cependant notable avec la présence d'un réseau bancaire dense à Al Hoceima, largement excédentaire par rapport aux besoins de la population résidente mais alimenté par les flux extérieurs des MRE.

Les services marchands sont étroitement liés aux flux (transports, télécommunications, activités financières,...).

V- TOURISME

La région possède d'importantes potentialités touristiques qui, pleinement exploitées permettraient de faire du tourisme régional une filière importante du développement économique. Elle offre une riche diversité de milieux et de sites naturels (littoral et montagnes), de sites historiques et culturels où peuvent se développer toutes la gamme des produits touristiques correspondant aux demandes nationale et internationale : tourisme balnéaire, tourisme de nature et de détente, tourisme culturel etc... :

Une des potentialités de la région est son littoral dont la mise en valeur et l'aménagement adéquat peut servir à sortir cet espace de son isolement et à consolider ses bases économiques. En effet, la baie d'Al Hoceima est considérée par beaucoup comme la plus belle et la plus typiquement méditerranéenne du nord du Maroc et se situe favorablement dans une comparaison internationale des sites touristiques. L'importance de cette baie, réside dans sa grande capacité de charge, sachant que c'est à son niveau que des aménagements d'envergure peuvent avoir lieu.

La région, ne renferme pas seulement des espaces balnéaires, mais aussi une diversité de produits complémentaires, surtout la montagne, les valeurs culturelles, avec les possibilités de voir émerger un tourisme écologique de grande importance au niveau des quatre provinces de la région.

La province de Taza quand à elle, renferme un important potentiel touristique qui se manifeste à titre d'exemple par les grottes de Friouato, de chiguer et de Kaf Al Ghar, le Parc national de Tazekka, la station de ski de Bouyablane, le site de Bab Boudir et la source d'eau de Ain Al Hamra. Aussi la ville de Taza referme-t-elle un patrimoine historique qui s'intériorise dans son ancienne médina méritant d'être intégré aux principaux circuits du tourisme national (le circuit de villes impériales).

La province de Taounate dispose à son tour d'un potentiel touristique résidant à titre d'illustration dans ses sites naturels de l'Oudka et de Bouadel, ses lacs de barrages Al Wahda et Driss 1^{er}, les moussems de Moulay Bouchta Al Khamar et du cheval à Tissa et les grandes réserves de chasse et de pêche.

L'enclavement des sites, l'insuffisance des moyens de communication et l'étroitesse de la saison n'ont pas favorisé une véritable exploitation du potentiel touristique de la région. A l'exclusion d'un tourisme national de type balnéaire sur une partie de la côte méditerranéenne, la politique touristique menée dans la région ne s'est jamais attelée à la confection d'un produit touristique mettant en valeur la diversité des opportunités régionales.

La capacité hôtelière offerte par la région est insuffisante, 60% des capacités hôtelières sont situées dans des établissements non classés, en général peu favorables à l'accueil touristique. En termes de capacité hôtelière, la région comptait 25 établissements touristiques classés en 2009 dont les trois quarts à Al Hoceima.

Répartition des hôtels classés

Au 31-12-2009

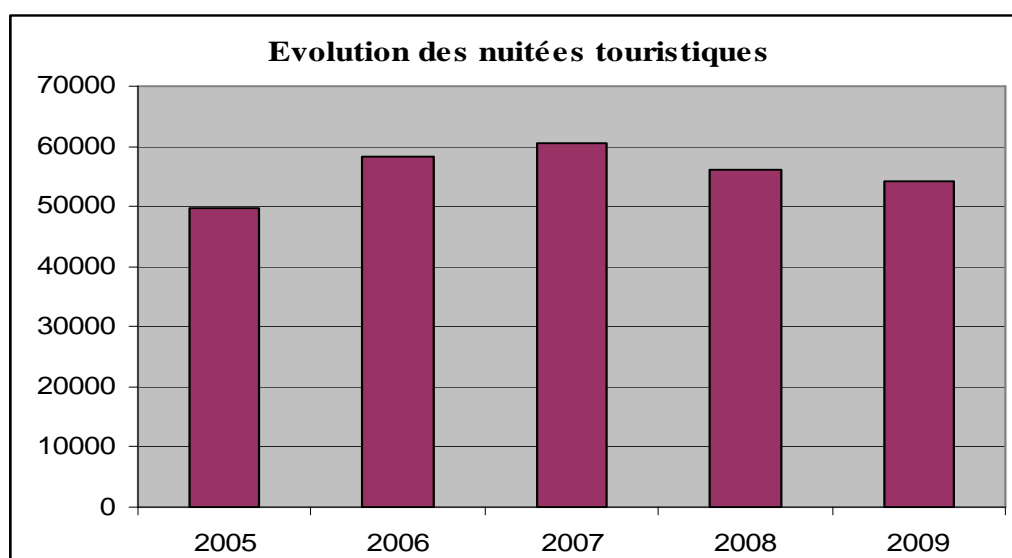
Province	Etablissements	Chambres	Lits
Taza-Guercif	6	170	360
Al Hoceima	17	1173	2388
Taounate	2	34	66
Région	25	1377	2814

Source : annuaire statistique national 2010

Evolution des nuitées touristiques dans les hôtels classés par province

Province	2005	2006	2007	2008	2009
Taza-Guercif	19373	22676	21399	22175	22375
Al Hoceima	30300	35655	39057	34007	31636
Taounate	-	-	-	37	-
Région	49673	58331	60456	56219	54011
Nation	15233238	16345535	16893803	16461517	16238581
Région /nation	0,32	0,35	0,35	0,34	0,33

Source : annuaire statistique national 2010



L'examen de l'évolution des nuitées touristiques montre un développement considérable du tourisme au niveau de la région durant la période 2005-2007, puis une diminution entre 2007-2009. La part de la région dans le total des nuitées enregistrées au niveau national reste faible et relativement stable durant la période 2005-2009.

Constat et perspectives

Le constat est sans ambiguïté : un potentiel réel très important, non surévalué mais largement sous-exploité. Une politique régionale de développement touristique limitée à Al Hoceima, sans vision régionale, entraînant une faible valorisation des autres territoires : Taza-Guercif et Taounate.

D'importants programmes ont été engagés et plusieurs réalisés, dans la province d'Al Hoceima dans le cadre de son schéma de développement touristique à l'horizon 2015. Les axes de ce schéma sont :

- le développement d'une nouvelle zone touristique balnéaire à Cala Iris : 10000 lits et un ensemble d'équipements d'animation.
- la restructuration du produit touristique existant : rénovation et réhabilitation des hôtels et résidences.
- la valorisation de l'arrière pays en liens avec le développement balnéaire. Le projet d'Al Hoceima semble en mesure de donner avec le tourisme une forte impulsion au développement économique non seulement à la province mais aussi à toute la région, mais à trois conditions :
 1. que l'ensemble des ressources naturelles et culturelles soit systématiquement mis en valeur avec des produits « Montagne » « Chasse » « Circuits du patrimoine »
 2. que des schémas de développement touristiques, effectivement porteurs de projets mis en oeuvre, soient engagés dans les provinces de Taza, Taounate et Guercif, en un seul schéma pour les quatre provinces.
 3. que le désenclavement d'Al Hoceima et l'amélioration des communications permettent la diffusion du développement touristique d'Al Hoceima vers l'intérieur de la région.

CHAPITRE 4 :

INFRASTRUCTURE

I – RESEAU ROUTIER

Le réseau routier régional est long de 3689 km dont 2141km de routes provinciales, 867 km de routes régionales et 681 km de routes nationales. Plus des deux tiers des routes de la région sont dans un état bon à acceptable.

Le taux de revêtement est de 100 % pour les routes nationales, plus de 98 % pour les routes régionales et de 80 % pour les routes provinciales.

Réseau routier de la région en km

Au 31-12-2009

	Routes Nationales		Routes Régionales		Routes Provinciales	
	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues	Total	Dont revêtues
Région (1)	681	681	867	854	2141	1712
Nation (2)	11364	10149	10091	9388	35844	20484
(1)/ (2) en %	6,0	6,7	8,6	9,1	5,9	8,3

Source : annuaire statistique national 2010

La région est traversée par plusieurs axes qui pourraient jouer un rôle plus important dans le développement régional.

➤ Deux axes Est – Ouest principaux

L'axe principal est l'**axe Est-Ouest de la RN6** allant de Rabat à Oujda via Fès et Taza. C'est un axe d'échanges importants dont il ne semble pas que la région ait su pleinement tirer parti. Elle voit plus passer le transit qu'elle ne le valorise. Cette situation va profondément évoluer avec la réalisation de l'autoroute Fès-Oujda offrant une opportunité pour la région de faire de ce « segment de transit » un véritable axe de développement.

L'autre axe Est-Ouest est constitué par la **RN2 « route des crêtes »**. Compte tenu de ses caractéristiques géométriques, de la topographie accidentée et de la géologie instable des zones traversées, il constitue un axe de liaison, plutôt difficile, vers Nador, Chefchaouen et en partie vers Taounate mais en aucun cas un axe de développement. Il n'a pas pu véritablement briser l'enclavement d'Al Hoceima. La réalisation de la Rocade Méditerranéenne sera en revanche un facteur décisif de son désenclavement.

➤ Deux axes Nord – Sud moins marquants

La liaison nord-sud entre Fès et Al Hoceima via Taounate par la RN8 contribue plutôt à renforcer l'influence de Fès sur Taounate que de rapprocher celle-ci des deux pôles régionaux : Al Hoceima et Taza.

L'axe nord-sud reliant Taza à Al Hoceima via Aknoul et Kassita par les voies régionales R 506 et R 505 puis la N2 nécessite d'être profondément amélioré pour jouer un rôle dans le développement régional.

Le réseau routier actuel ne constitue pas un facteur favorisant le développement de l'économie régionale mais les différents projets en cours et futurs (surtout la réalisation de la voie express entre Taza et Al Hoceima) vont modifier profondément le fonctionnement économique régional et favoriser la structuration de son développement.

II – RESEAU FERROVIAIRE

Le chemin de fer a un faible impact dans la région du fait d'un relief accidenté. La région est desservie par une unique ligne ferroviaire reliant Fès à Oujda traversant en diagonale (nord-est / sud-ouest) la province de Taza, sur un linéaire d'environ 170 km. La ligne est une voie unique de qualité assez bonne mais présentant des taux de saturation élevés, ce qui entraîne une baisse du niveau des services.

La voie assure le transit de 55000 tonnes de marchandises et environ 174000 passagers. Elle comprend 7 gares ferroviaires dont la plus importante est celle de la ville de Taza, où le trafic ferroviaire de voyageurs atteint son maximum pendant la période estivale.

III - TRANSPORT AERIEN

La région de Taza – Al Hoceima – Tounate dispose d'un aéroport Acharif Al Idrisi à Al Hoceima et d'un aérodrome Sidi Hammou à Taza dont l'état actuel nécessite une réhabilitation.

L'aéroport Acharif Al Idrisi à Al Hoceima est ouvert au trafic national et international et dispose d'une capacité annuelle de 300000 voyageurs qui n'est actuellement exploitée qu'à hauteur de 18000 passagers par an.

En 2009, le total des mouvements des avions dans cet aéroport a atteint 1211 assurant le transport de plus de 18000 passagers.

En général, les mouvements des avions de l'aéroport d'Al Hoceima reste modestes par rapport à ceux des autres aéroports nationaux. Ils ne constituent en effet que 0,7 %.

Mouvements des avions dans l'aéroport d'Al Hoceima

Année 2009

Mouvements des avions	Trafic commercial			Autres mouvements	Total
	Départ	Arrivée	Total		
Aéroport d'Al Hoceima	168	168	336	875	1211

Source : annuaire statistique national 2010

Mouvements des passagers selon la nature de vol

Année 2009

Mouvements des avions	Trafic commercial				Autres mouvements	Total
	Départ	Arrivée	Transit	Total		
Nombre de passagers	8817	7755	199	16771	1962	18733

Source : annuaire statistique national 2010

IV- TRANSPORT MARITIME

La région est dotée de deux ports : port d'Al Hoceima et port de Cala Iris :

- Le port d'Al Hoceima est le plus important à l'échelle régionale. Il permet l'ouverture de la région sur le flanc euro méditerranéen. Il assure des fonctions de pêche, de trafic marchandises et de trafic passagers qui a connu un saut substantiel depuis son démarrage et a atteint 31900 passagers fin de 2007. Après de récents aménagements, le port d'Al Hoceima devient le troisième point de traversée des MRE au niveau national.
- Le port de Cala Iris, de taille modeste, est un port de pêche artisanale qui a été réalisé dans le cadre d'une coopération Maroc-Japonaise avec un coût estimatif de 75 millions de Dh. L'activité de pêche artisanale semble inférieure à la capacité du port. Le nombre de barques est d'environ 70 assurant l'emploi de 150 marins, alors que la pêche côtière n'est pratiquée que par six sardiniers. Le port de Cala Iris est conçu exclusivement pour l'activité de la pêche et il souffre d'un enclavement handicapant. Le tonnage de prises a connu un recul et a été de 1 030 tonnes en 2008 et 923 tonnes en 2009.

V – POSTE ET TELECOMMUNICATION

V – 1 - Télécommunication

Grâce au développement des technologies que connaît le secteur des télécommunications, et surtout le domaine de la téléphonie sans fil et de l'Internet, le nombre d'abonnés aux services des télécommunications ne cesse d'évoluer d'année en année.

Par ailleurs, selon les résultats du RGPH 2004, près de 48,3 % de la population régionale possède un téléphone mobile (73,1 % dans le milieu urbain et 38,6 % dans le milieu rural) contre 7,1 % pour le téléphone fixe (19,1 % dans le milieu urbain et 2,4 % dans le milieu rural).

V – 2 – Poste

La poste s'affirme de plus en plus comme une entreprise de communication et comme un partenaire de première importance pour les administrations, les entreprises et les particuliers.

En 2007, le réseau d'établissements postaux se composait de 148 établissements dont 61 bureaux de poste, 85 agences postales et 2 guichets annexes.

Établissements postaux dans la région

Année 2007

Etablissements postaux	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Bureau de poste	29	15	17	61
Agences postales	30	18	37	85
Guichets annexes	2	-	-	2
Total région	61	33	54	148

Source : annuaire statistique régional 2009

Mandats et colis postaux par province

Année 2007

Mandats et colis	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Mandats (en nombre)	305778	144792	175993	626563
Emis	74015	71813	58082	203910
Payés	231763	72979	117911	422653
Mandats (en 103 DH)	244420	408296	395076	1047792
Emis	71881	161955	142587	376423
Payés	172539	246341	252489	671369
Colis postaux (en nombre)	1060	928	160	2148
Expédiés	403	263	64	730
Reçus	657	665	96	1418

Source : annuaire statistique régional 2009

Le nombre de mandats géré par les différents établissements postaux a atteint en 2007 environ 626563 d'une valeur de plus de 1047,7 millions Dh et dont 67,4 % sont des mandats payés.

Quand au nombre de colis postaux, il a atteint 2148 en 2007 dont 66 % sont reçus.

VI- HABITAT

VI-1- Les autorisations de construire

Les autorisations de construire délivrées dans les communes urbaines constituent un indicateur important qui reflète le dynamisme que connaît le secteur de l'habitat. Le tableau suivant donne la répartition par province des autorisations délivrées.

Autorisation de construire délivrées selon les provinces

Année 2009

	Taza-Guercif	Al Hoceima	Taounate	Total
Nombre d'autorisations	1582	998	186	2766
Surface des planchers (m2)	421392	228999	37877	688268
Surface bâtie (m2)	117739	86285	16135	220159
Valeur prévue (milliers Dh)	468165	259215	51056	778436
Nombre de logements	3223	1856	321	5400
Nombre de pièces	9818	5238	958	16014

Source : annuaire statistique national 2010

Durant l'année 2009, on a recensé 2766 autorisations de construire délivrées par l'ensemble des municipalités de la région. Le nombre de logements s'est arrêté à 5400 avec un montant d'investissement prévu d'environ 778,5 millions de dirhams.

Autorisations de construire délivrées selon la catégorie de construction

Année 2009

	Immeubles	Villas	Habitation Marocaine	Bâtiments Comm. et indust.	Bâtiment administ	Autres	Total
Nombre d'autorisations	429	30	2101	157	9	40	2766
Surface des planchers (m2)	220772	9591	395155	49571	2322	10857	688268
Surface bâtie (m2)	45812	2842	140693	25883	824	4105	220159
Valeur prévue (milliers Dh)	252601	11608	438258	54450	4722	16799	778436
Nombre de logements	1756	59	3585	-	-	-	5400
Nombre de pièces	5997	202	9815	-	-	-	16014

Source : annuaire statistique national 2010

Selon la catégorie de construction, l'habitation de type marocaine reste la plus dominante au niveau de la région avec 75,9 % de l'ensemble des autorisations délivrées.

VI-2- Conditions d'habitation des ménages

Le nombre de ménages recensés dans la région selon le RGPH 2004, s'élève à 306804 dont 86209 en milieu urbain et 220595 en milieu rural. Les conditions d'habitation des ménages, saisies par la même opération, concernent le type de logement occupé, leur âge moyen, leur statut d'occupation, les éléments de confort et d'équipement des logements ainsi que l'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière.

VI-2-1- Conditions d'habitation des ménages en milieu urbain

Répartis selon le type d'habitat, 79,8 % des ménages citadins de la région habitent des maisons de type marocain, 4,4 % des immeubles, 0,9 % des villas et 9 % occupent des habitats sommaires.

Pour ce qui est de l'ancienneté des logements en milieu urbain, 8,4 % des ménages occupent des logements de 50 ans et plus, 34,4 % des ménages habitent des logements ayant entre 10 et 19 ans d'ancienneté, 36,9 % des ménages vivent dans des logements âgés entre 20 et 49 ans et 20,3 % des ménages habitent des logements de moins de 10 ans d'ancienneté.

Les ménages propriétaires, copropriétaires ou accédant à la propriété de leurs logements constituent 56,5 % de l'ensemble des ménages urbains. Les ménages locataires, quant à eux, représentent 24,9 %.

En ce qui concerne les équipements de base des logements, près de 84 % des ménages urbains sont reliés aux réseaux publics de distribution d'eau potable et 90,6 % au réseau d'électricité, plus de 91 % disposent d'un W.C et d'une cuisine et plus de 58 % des ménages disposent de logements dotés de bains.

D'autre part, il est à noter que 40 % des ménages urbains non desservis par le réseau de distribution public de l'eau courante utilisent, comme moyen d'approvisionnement les puits et 25,5 % recourent aux fontaines publiques.

Quant aux modes d'éclairage les plus utilisés par les ménages non raccordés au réseau de distribution public de l'électricité, les lampes à gaz viennent en premier lieu avec 47,9 % des ménages suivis par les kandils et bougies avec 22,9 %.

Signalons aussi que 75,8 % des ménages sont reliés au réseau public d'évacuation des eaux usées.

VI-2-2- Conditions d'habitation des ménages en milieu rural

Le parc de logement en milieu rural se caractérise par la domination du type d'habitat rural avec une proportion de 79,7 % des ménages de la région. Les maisons de type marocain abritent 14,3 % des ménages alors que les habitats sommaires constituent les domiciles de près de 2 % d'entre eux. Ce parc est marqué également par l'ancienneté de ses logements, comparativement au milieu urbain, puisque 65,7 % des ménages résident dans des logements de plus de 20 ans contre 45,3 % des ménages citadins.

Concernant les autres éléments ayant traits aux conditions d'habitation, il est à signaler que 87,5 % des ménages sont propriétaires de leurs logements, 71,6 % ont une cuisine, 35,8 % bénéficient de l'électricité à partir d'un réseau public et 6,2 % seulement disposent de l'eau courante du réseau public. Les sources d'eau et les puits sont l'apanage respectivement de 51,5 % et 40,1 % des ménages ruraux occupant des logements non reliés au réseau public de distribution de l'eau et les lampes à gaz constituent le moyen d'éclairage pour 65,1 % de ceux qui ne bénéficient pas encore du service public d'électricité. Quant au mode d'évacuation des eaux usées, les fosses sceptiques restent le moyen le plus utilisé (32,6 % des ménages).

L'accès des ménages ruraux à l'infrastructure routière, mesuré par la distance moyenne en kilomètres à parcourir pour atteindre une route goudronnée, est l'un des trois paramètres utilisés dans le calcul de l'indicateur du développement social de la carte de la pauvreté. Au niveau régional, cette distance moyenne est de 2,6 km, ce niveau de désenclavement du milieu rural dépasse le niveau national de près d'un point.

VII- ENERGIE ET EAU

VII-1- La ressource en Eau

L'eau est une des grandes ressources du Rif, assimilé souvent à un véritable « château d'eau ». Les oueds (Rhis, Nekor) et les fleuves (Ouergha, Sebou, Innaouène et Moulouya) sont plutôt nombreux à l'intérieur ou à la périphérie de la région. La pluviométrie est relativement abondante.

La région dispose de ressources hydriques relativement suffisantes en termes de disponibilité et du potentiel de mobilisation.

Cependant, la déperdition de ces eaux est considérable, en l'absence le plus souvent d'une régularisation des bassins des cours d'eau et d'une protection- fixation des lits des fleuves. C'est ainsi qu'au lieu d'être salvatrices et bénéfiques, les eaux, en l'absence d'une telle régularisation, contribuent à l'ampleur de l'érosion.

Les infrastructures hydrauliques ne couvrent pas la totalité des zones, les grands barrages et les complexes hydrauliques (Al Wahda, Idriss 1er) ne répondent pas directement à la demande croissante d'irrigation et d'alimentation en eau potable et industrielle des zones urbaines et rurales. Les petits et moyens barrages sont aussi peu nombreux, ils répondent, en général, à des besoins dispersés nécessitant des volumes d'eau de moindre importance.

Le bilan d'exploitation des nappes d'eau souterraines est positif à l'exception du bilan déficitaire de la nappe de Taza. Les capacités d'épuration sont limitées et les effluents domestiques ou industriels sont souvent rejetés sans traitement dans le milieu. Des pratiques d'irrigation non maîtrisées en milieu agricole vulnérable risquent de constituer une menace pour les ressources en eau souterraines (infiltration de nitrates). Les risques de pollution accidentelle sont nombreux quand les infrastructures sont à proximité des zones sensibles. Les moyens pour y répondre ne sont pas encore au point.

La qualité des eaux de surface est globalement bonne, sauf après traversée des grandes agglomérations pour les oueds. En revanche la qualité des eaux souterraines est moyenne à mauvaise (sodium, nitrates). La couverture des besoins d'adduction en eau potable est largement satisfaisante en milieu urbain (84%) mais limitée en milieu rural où les puits et sources constituent l'essentiel de l'alimentation.

La région est caractérisée par d'importantes variabilités topographiques, climatiques et géologiques, ce qui induit une disparité quant à la disponibilité et à l'abondance des ressources en eau.

Elle regroupe les trois bassins hydrauliques du Sebou, de la Moulouya et du Loukkos, et dispose de grandes potentialités en eau de surface matérialisées par les grands cours d'eaux qui constituent l'Oued Ouargha, l'Oued Inaouen, l'Oued Moulouya, l'Oued Ghiss et l'Oued Neckor.

Les barrages existants dans la région permettant la régularisation d'un volume total de 5326 Mm³ d'eaux superficielles. Ces ouvrages remplissent des rôles vitaux pour la population régionale : alimentation en eau potable, production d'électricité, irrigation et protection contre les inondations.

La région dispose également de petits barrages et de lacs collinaires dont les plus importants sont ceux de Gharbia, Jorf Laghrab, Targuist, etc. d'autres sont projetés à Khemis, Bab Ouender, Targa ou Madi.

Les réserves de la région en eaux souterraines sont considérées comme modestes vu l'abondance de formations géologiques imperméables qui empêchent la pénétration des eaux de pluies ou de neiges.

Cependant la région recèle un ensemble d'étendues d'eaux souterraines, allant de nappes phréatiques très discontinues (partie de nappe de Fès -Taza) jusqu'aux nappes continues exploitables (nappe de Nekkor).

VII-2- Eau Potable

L'alimentation en eau potable se fait principalement par le biais des eaux de surface (barrage M. B. A El Khattabi et barrage Joumoua alimentant respectivement la ville d'El Hoceima et la ville de Targuist). Les eaux souterraines sont également exploitées mais à moindre degrés (c'est le cas de la nappe de Taza qui alimente la ville de Taza en complément avec le barrage de Bab Louta).

• Milieu urbain

La couverture des besoins en eau potable en milieu urbain est largement satisfaisante par rapport au milieu rural. L'accès à l'eau potable avoisine les 84% (RGPH 2004).

Certaines villes s'alimentent essentiellement à partir des eaux de surface (Al Hoceima à partir du barrage M.B.A El Khattabi, Taza à partir du barrage Bab Louta, Targuist à partir du barrage Joumouaa), alors que d'autres faisant appel complètement aux eaux souterraines (le centre de Guercif est alimenté dans sa totalité par les eaux des nappes).

• Milieu rural

En 2004, les statistiques du RGPH ont montré que les centres ruraux sont encore dépourvus d'un branchement au réseau de l'eau potable. Seulement 6,2% de la population accède à l'eau potable contrôlée alors que le reste s'approvisionne en eau des puits (40,1%), sources (51,1%) et fontaines publiques (8,1%).

• Activités de l'ONEP

La distribution de l'eau dans la région est assurée par l'Office National de l'Eau Potable et par la RADETA à Taza. Durant l'année 2008, la production de l'eau potable par l'ONEP a atteint un peu plus de 22 millions m³. Quant aux ventes, elles ont atteint 13,256 millions m³ dont 83 % destinées aux abonnés consommateurs et 17 % aux régies de distribution.

Activités de l'O.N.E.P selon les provinces en milliers de m³

Année 2008

Province	Production	Vente		Nombre d'abonnés consommateurs
		Aux régies	Aux abonnés consommateurs	
Taza-Guercif	7470	2252	3266	53345
Al Hoceima	8017	-	4780	38085
Taounate	6607	-	2958	21533
Total	22094	2252	11004	112963

Source : annuaire statistique national 2010

VII-3- Energie électrique

Les usines hydroélectriques associées aux barrages Idriss Ier, Al Wahda disposent d'une puissance installée de 535 MW. La valorisation de la ressource mobilisée par ces usines hydroélectriques permet de produire en moyenne près de 520 GWH par an. Cette production permet au pays d'éviter l'importation d'environ 178900 tonnes de fuel. La région renferme une autre usine hydroélectrique de moindre importance située au fil de l'eau, il s'agit de l'usine de Ras El Ma dans la province de Taza.

En ce qui concerne les ventes de l'électricité, elles ont atteint en 2008 près de 340 millions kWh, elles sont réparties entre les provinces comme suit : 44,5 % pour les provinces de Taza-Guercif, 29,5 pour Al Hoceima et 26 % pour la province de Taounate.

Il est à signaler que la plupart des abonnées sont des ménages qui utilisent la basse tension.

Vente d'énergie électrique selon le niveau de tension et les provinces en millions kwh

Année 2008

Tension	Taza-Guercif		Al Hoceima		Taounate		Total	
	Nombre de clients	Vente	Nombre de clients	Vente	Nombre de clients	Vente	Nombre de clients	Vente
Moyenne Tension	201	28,901	141	17,351	145	20,850	487	67,102
Basse Tension	105652	122,000	78105	82,697	92058	67,399	275815	272,096
Total	105853	150,901	78246	100,048	92203	88,249	276302	339,198

Source : annuaire statistique régional 2009

En 2004, le pourcentage des ménages de la région bénéficiant du réseau électrique dépassait légèrement les 90 % en milieu urbain, tandis qu'en milieu rural, seulement 35,8 % ont acquis ce privilège. Selon le RGPH 1994, ces proportions n'étaient que de 80,8 % en milieu urbain et 5,2 % en milieu rural. Cette nette amélioration constatée surtout dans le milieu rural est le fruit des grands efforts déployés par l'état dans le cadre du projet d'électrification rurale générale (P.E.R.G).

TABLEAUX ANNEXES

POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE TAZA (RGPH 2004)

Pr. TAZA	Marocains	Etrangers	Total	ménages
AKNOUL (M)	4065	1	4066	847
OUED AMLIL (M)	8246	0	8246	1510
TAHLA (M)	25652	3	25655	4879
TAZA (M)	139499	187	139686	27798
AJDIR	12626	1	12627	2314
Dont Centre: AJDIR	1451	0	1451	307
Population Rurale:	11175	1	11176	2007
BOURD	9831	0	9831	1607
GZENAYA AL JANOUBIA	11860	0	11860	2038
JBARNA	3456	0	3456	622
SIDI ALI BOURAKBA	10500	0	10500	1856
TIZI OUASLI	8385	0	8385	1516
Dont Centre: TIZI OUASLI	1695	0	1695	354
Population Rurale:	6690	0	6690	1162
BNI FRASSEN	28014	0	28014	4386
BOUCHFAA	10701	2	10703	1694
BOUHLOU	9259	0	9259	1461
GHIATA AL GHARBIA	23445	2	23447	3401
OULAD ZBAIR	18933	0	18933	2841
Dont Centre: OULAD ZBAIR	4193	0	4193	743
Population Rurale:	14740	0	14740	2098
RBAA EL FOUKI	8498	0	8498	1261
AIT SAGHROUCHEN	16362	0	16362	2888
BOUYABLANE	3534	0	3534	468
MAGHRAOUA	10406	0	10406	1509
MATMATA	11865	9	11874	2035
Dont Centre: MATMATA	2186	8	2194	429
Population Rurale:	9679	1	9680	1606
SMIà	8099	0	8099	1333
TAZARINE	3465	0	3465	483
ZRARDA	10092	0	10092	1785
Dont Centre: ZRARDA	3860	0	3860	772
Population Rurale:	6232	0	6232	1013
BNI FTAH	12378	0	12378	1819
BRARHA	9065	0	9065	1349
EL GOUZATE	7710	0	7710	1240
KAF EL GHAR	10343	0	10343	1739
MSILA	10153	0	10153	1626
TAIFA	8808	0	8808	1468
TAINASTE	11245	1	11246	1852
Dont Centre: TAINASTE	1904	1	1905	404
Population Rurale:	9341	0	9341	1448
TRAIBA	8073	0	8073	1259
BAB BOUDIR	6099	1	6100	898
BAB MARZOUKA	20846	0	20846	3173
BNI LENT	13678	0	13678	2188
GALDAMANE	21110	1	21111	3372
MEKNASSA ACHARQIA	7532	0	7532	1266
MEKNASSA AL GHARBIA	4070	0	4070	657
OULAD CHRIF	10439	0	10439	1403
Total Province	558342	208	558550	95841

POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE D'AL HOCEIMA (RGPH 2004)

Pr. Al Hoceima	Marocains	Etrangers	Total	ménages
AL HOCEIMA (M)	55262	95	55357	11554
BNI BOUAYACH (M)	15496	1	15497	2956
IMZOUEN (M)	26570	5	26575	5147
TARGUIST (M)	11559	1	11560	2219
BNI BOUFRAH	10297	1	10298	1764
BNI GMIL	9460	1	9461	1313
BNI GMIL MAKSOULINE	9922	0	9922	1324
SENADA	9870	0	9870	1601
AIT KAMRA	6742	0	6742	1200
AIT YOUSSEF OU ALI	16458	4	16462	2981
Dont Centre: AJDIR	3985	2	3987	787
Population Rurale:	12473	2	12475	2194
ARBAA TAOURIRT	7272	0	7272	1156
BNI ABDALLAH	7566	0	7566	1263
BNI HADIFA	6328	0	6328	1134
Dont Centre: BNI HADIFA	2061	0	2061	407
Population Rurale:	4267	0	4267	727
CHAKRANE	6769	0	6769	1004
IMRABTEN	10098	0	10098	1731
Dont Centre: TAMASSINT	1788	0	1788	325
Population Rurale:	8310	0	8310	1406
IZEMMOUREN	4433	4	4437	864
LOUTA	6325	0	6325	1035
NEKKOUR	11524	0	11524	1919
ROUADI	8089	3	8092	1467
TIFAROUINE	5669	0	5669	919
ZAQUIAT SIDI ABDELKADER	5973	1	5974	938
ABDELGHAYA SOUAHEL	24010	3	24013	3337
BNI AHMED IMOUKZAN	8949	0	8949	1355
BNI AMMART	8084	0	8084	1261
BNI BCHIR	5959	0	5959	851
BNI BOUCHIBET	8099	3	8102	1285
BNI BOUNSAR	8111	1	8112	1123
ISSAGUEN	15425	0	15425	2466
Dont Centre: ISSAGUEN	1638	0	1638	462
Population Rurale:	13787	0	13787	2004
KETAMA	15924	0	15924	2444
MOULAY AHMED CHERIF	9673	0	9673	1292
SIDI BOUTMIM	10242	0	10242	1689
SIDI BOUZINEB	4888	0	4888	706
TAGHZOUT	5115	0	5115	912
TAMSAOUT	12610	0	12610	1817
ZARKT	6750	0	6750	1048
Total Province	395521	123	395644	67075

POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE TAOUNATE (RGPH 2004)

Pr.TAOUNATE	Marocains	Etrangers	Total	ménages
GHAFAI (M)	5484	8	5492	1209
KARIA BA MOHAMED (M)	16690	22	16712	3271
TAOUNATE (M)	32372	8	32380	6499
THAR ES-SOUK (M)	3792	0	3792	733
TISSA (M)	9565	1	9566	1824
EL BIBANE	6593	0	6593	1377
GALAZ	18471	0	18471	3636
KISSANE	13712	0	13712	2620
OUDKA	8392	0	8392	1601
OURTZAGH	15216	0	15216	2935
RATBA	15743	1	15744	2950
SIDI HAJ M'HAMED	8649	0	8649	1425
SIDI MOKHFI	8297	0	8297	1522
SIDI YAHYA BNI ZEROUAL	14930	0	14930	2616
TABOUDA	15644	0	15644	2747
TAFRANT	13622	0	13622	2494
TIMEZGANA	15085	0	15085	2677
BNI SNOUS	9002	0	9002	1430
BOUCHABEL	16652	0	16652	2549
GHOUAZI	18778	1	18779	2993
JBABRA	19076	0	19076	2831
LOULJA	16515	0	16515	2409
MKANSA	22705	0	22705	3495
MOULAY ABDELKRIM	8281	1	8282	1418
MOULAY BOUCHTA	16602	0	16602	2913
SIDI EL ABED	13567	0	13567	2034
AIN MADIOUNA	16408	2	16410	2950
BNI OULID	11772	3	11775	2089
BNI OUNJEL TAFRAOUT	8421	0	8421	1352
BOUADEL	13691	0	13691	2377
BOUHOUDA	26124	0	26124	4257
FENNASSA BAB EL HIT	12763	1	12764	2108
KHLALFA	12939	0	12939	2288
MEZRAOUA	9883	0	9883	1661
RGHIOUA	4801	1	4802	1032
TAMEDIT	21453	0	21453	3492
ZRIZER	7934	0	7934	1500
AIN AICHA	22574	1	22575	3544
AIN LEGDAH	12194	2	12196	1907
AIN MAATOUF	11165	0	11165	1775
BOUAROISS	18495	0	18495	2855
EL BSABSA	7997	0	7997	1209
MESSASSA	9497	0	9497	1476
OUED JEMAA	9983	0	9983	1534
OULAD AYYAD	8896	0	8896	1386
OULAD DAOUD	12271	0	12271	1970
OUTABOUABANE	10545	0	10545	1490
RAS EL OUED	15949	0	15949	2438
SIDI M'HAMED BEN LAHCEN	18990	0	18990	2809
Total Province	668180	52	668232	113707

POPULATION LEGALE DE LA PROVINCE DE GUERCIF (RGPH 2004)

Pr. GUERCIF	Marocains	Etrangers	Total	ménages
GUERCIF (M)	57197	110	57307	10730
ASSEBBAB	6721	0	6721	948
BARKINE	11409	0	11409	1657
HOUARA OULAD RAHO	32845	21	32866	5595
LAMRIJA	13800	13	13813	2050
MAZGUITAM	9891	0	9891	1409
OULAD BOURIMA	1951	0	1951	318
RAS LAKSAR	10708	0	10708	1491
SAKA	19547	0	19547	2879
TADDART	20473	1	20474	3104
Total Province	184542	145	184687	30181

Indices de la Pauvreté, de la Vulnérabilité et de l'Inégalité en 2007 (en %) Province de TAZA

Communes	Taux de Pauvreté	Taux de Vulnérabilité	Indice Volumétrique de la Pauvreté	Indice de Sévérité de la Pauvreté	Gini
Aknoul (M)	3,3	12,8	0,5	0,1	39,7
Oued Amlil (M)	2,6	11,2	0,4	0,1	39,3
Tahla (M)	7,8	22,7	1,4	0,4	31,5
Taza (M)	2,8	11,2	0,4	0,1	37,4
Ajdir	8,8	21,0	1,9	0,6	29,8
Ajdir (AC)	2,3	8,9	0,4	0,1	39,8
Bourd	8,3	16,1	1,8	0,6	32,6
Gzenaya Al Janoubia	11,7	19,0	2,6	0,8	31,7
Jbarna	9,6	20,9	1,9	0,6	31,9
Sidi Ali Bourakba	4,6	14,1	0,8	0,2	29,7
Tizi Ouasli	7,2	16,8	1,4	0,4	33,4
Tizi Ouasli (AC)	11,9	23,6	3,5	1,1	35,3
Bni Frassen	9,4	20,1	1,9	0,6	28,5
Bouchfaa	13,1	25,2	2,6	0,7	27,8
Bouhlou	12,9	23,2	2,7	0,8	28,5
Ghiata Al Gharbia	14,8	26,3	2,9	0,9	28,3
Oulad Zbair	11,5	21,5	2,4	0,7	29,2
Oulad Zbair (AC)	10,7	36,7	13,6	5,0	51,2
Rbaa El Fouki	17,2	29,2	3,5	1,1	26,0
Ait Saghrouchen	9,3	24,7	1,7	0,5	26,0
Bouyablane	15,4	28,0	3,6	1,1	30,3
Maghraoua	20,9	30,9	4,6	1,5	29,2
Matmata	9,9	24,4	1,8	0,5	26,8
Matmata (AC)	3,7	12,5	0,6	0,2	35,5
Smià	11,6	26,3	2,1	0,6	27,4
Tazarine	9,0	23,7	1,6	0,5	25,2
Zrarda	18,2	24,0	4,2	1,3	29,2
Zrarda (AC)	11,8	25,1	2,4	0,7	36,1
Bni Ftah	14,3	23,7	3,0	0,9	29,5
Brarha	13,7	24,2	2,8	0,9	27,1
El Gouzate	16,6	25,9	3,5	1,1	27,6
Kaf El Ghar	14,1	27,9	3,2	1,0	27,5
Msila	21,7	24,2	5,4	1,8	35,0
Taifa	12,1	22,6	2,5	0,7	28,1
Tainaste	11,9	25,1	2,3	0,7	28,0
Tainaste	21,9	27,2	5,0	1,7	33,9
Traiba	15,8	25,4	3,4	1,0	27,6
Bab Boudir	13,6	24,2	2,8	0,8	27,1
Bab Marzouka	16,2	24,1	3,5	1,1	30,2
Bni Lent	11,8	24,5	2,3	0,6	30,4
Galdamane	11,3	21,1	2,4	0,7	29,6
Meknassa Acharqia	14,4	22,5	3,2	1,0	29,2
Meknassa Al Gharbia	13,8	24,0	3,1	0,9	31,2
Oulad Chrif	20,8	26,5	4,9	1,6	28,1

Indices de la Pauvreté, de la Vulnérabilité et de l'Inégalité en 2007 (en %)
Province d'Al HOCEIMA

Communes	Taux de Pauvreté	Taux de Vulnérabilité	Indice Volumétrique de la Pauvreté	Indice de Sévérité de la Pauvreté	Gini
Al Hoceima (M)	1,9	8,0	0,3	0,1	39,5
Bni Bouayach (M)	4,4	15,8	0,7	0,2	36,8
Imzouren (M)	5,6	18,6	1,0	0,3	35,8
Targuist (M)	7,4	20,9	1,3	0,4	49,5
Bni Boufrah	8,6	10,7	0,6	0,2	32,7
Bni Gmil	10,7	9,2	0,6	0,2	31,9
Bni Gmil Maksouline	18,1	11,6	0,6	0,2	30,0
Senada	8,8	11,9	0,6	0,2	30,8
Ait Kamra	13,0	10,5	0,7	0,2	31,0
Ait Youssef Ou Ali	4,1	14,7	0,7	0,2	34,4
Ait Youssef Ou Ali (AC)	2,3	9,4	0,3	0,1	34,4
Arbaa Taourirt	3,3	9,6	0,7	0,2	32,6
Bni Abdallah	7,3	19,1	1,4	0,4	27,3
Bni Hadifa	11,2	13,9	0,3	0,1	30,2
Bni Hadifa (AC)	4,4	16,1	0,7	0,2	40,3
Chakrane	8,7	15,6	2,0	0,6	34,1
Imrabten	7,5	16,9	1,5	0,5	28,9
Imrabten (AC)	5,0	16,9	0,9	0,3	38,8
Izemmouren	5,0	13,2	0,9	0,3	35,0
Louta	6,5	14,1	1,2	0,4	31,3
Nekkour	5,0	12,3	1,0	0,3	33,1
Rouadi	12,3	2,8	2,9	0,9	29,4
Tifarouine	7,9	15,9	1,7	0,5	32,7
Zaouiat Sidi Abdelkader	11,3	3,5	0,6	0,2	30,1
Abdelghaya Souahel	8,9	14,4	2,0	0,7	35,7
Bni Ahmed Imoukzan	4,8	10,6	1,0	0,3	33,1
Bni Ammart	7,7	12,0	1,8	0,6	36,7
Bni Bchir	11,8	17,9	2,7	0,9	33,4
Bni Bouchibet	3,5	10,7	0,5	0,1	29,7
Bni Bounsar	5,4	12,1	1,1	0,3	33,1
Issaguen	10,1	15,2	2,4	0,8	35,8
Issaguen (AC)	7,3	18,9	1,4	0,4	41,0
Ketama	5,7	12,3	1,2	0,4	34,0
Moulay Ahmed Cherif	9,6	16,3	2,3	0,8	35,2
Sidi Boutmim	6,0	9,9	0,4	0,1	28,8
Sidi Bouzineb	13,6	10,1	0,6	0,2	32,4
Taghzout	6,8	9,0	0,4	0,1	28,6
Tamsaout	10,8	15,9	2,5	0,9	35,0
Zarkt	5,5	11,6	1,1	0,3	32,7

Indices de la Pauvreté, de la Vulnérabilité et de l'Inégalité en 2007 (en %)
Province de TAOUNATE

Communes	Taux de Pauvreté	Taux de Vulnérabilité	Indice Volumétrique de la Pauvreté	Indice de Sévérité de la Pauvreté	Gini
Ghafsai (M)	3,4	12,4	0,5	0,1	42,0
Karia Ba Mohamed (M)	11,9	26,4	2,2	0,6	35,1
Taounate (M)	8,3	21,8	1,5	0,4	36,5
Thar Es-souk (M)	7,7	23,4	1,3	0,3	41,5
Tissa (M)	15,9	27,8	3,3	1,0	35,1
El Bibane	6,2	16,6	1,1	0,3	28,3
Galaz	9,6	20,3	1,9	0,6	28,3
Kissane	10,2	22,6	1,9	0,6	27,0
Oudka	14,1	23,9	3,2	1,0	28,0
Ourtzagh	6,1	19,8	1,1	0,3	28,2
Ratba	14,5	23,2	3,4	1,1	29,6
Sidi Haj M'hamed	15,3	26,0	4,3	1,4	27,7
Sidi Mokhfi	11,4	21,6	2,3	0,7	28,4
Sidi Yahya Bni Zeroual	14,1	24,1	3,0	0,9	27,8
Tabouda	16,0	26,1	4,5	1,4	28,6
Tafrant	9,0	21,7	1,7	0,5	28,3
Timezgana	10,9	20,5	2,3	0,7	28,0
Bni Snous	14,7	25,1	2,9	0,9	28,0
Bouchabel	16,4	25,2	3,5	1,1	29,3
Ghouazi	17,4	26,7	3,6	1,1	28,0
Jbabra	20,5	26,4	5,8	1,9	28,9
Loulja	21,1	26,7	4,7	1,5	28,3
Mkansa	14,4	22,6	3,1	1,0	31,4
Moulay Abdelkrim	13,5	24,5	2,7	0,8	26,4
Moulay Bouchta	19,0	26,5	4,5	1,4	28,3
Sidi El Abed	13,3	23,7	2,7	0,8	27,3
Ain Mediouna	7,6	20,3	1,4	0,4	27,6
Bni Oulid	10,2	22,9	2,0	0,6	29,1
Bni Ounjel Taфраout	17,4	25,9	3,7	1,1	27,6
Bouadel	10,7	23,1	2,0	0,6	27,6
Bouhouda	15,1	24,4	3,2	1,0	27,9
Fennassa Bab El Hit	13,8	24,6	2,8	0,8	27,1
Khalfa	12,1	23,2	2,7	0,8	27,5
Mezraoua	13,3	24,7	2,6	0,8	27,5
Rghioua	6,5	20,8	1,1	0,3	24,6
Tamedit	17,9	25,4	3,9	1,2	28,7
Zrizer	12,1	25,4	2,4	0,7	25,8
Ain Aicha	11,5	22,2	2,3	0,7	28,9
Ain Legdah	13,7	22,5	2,9	0,9	29,8
Ain Maatouf	12,4	24,4	2,4	0,7	26,7
Bouarouss	16,3	24,4	3,5	1,1	28,5
El Bsabsa	18,2	26,1	4,0	1,2	28,5
Messassa	10,8	21,6	2,2	0,7	27,7
Oued Jemaa	12,4	22,4	2,5	0,7	29,2
Oulad Ayyad	11,4	19,6	2,5	0,8	30,8
Oulad Daoud	9,5	20,2	1,9	0,5	27,8
Outabouabane	11,8	24,1	2,3	0,7	28,1
Ras El Oued	14,8	23,6	3,2	1,0	28,8
Sidi M'Hamed Ben Lahcen	15,2	23,9	3,2	1,0	29,2

Indices de la Pauvreté, de la Vulnérabilité et de l'Inégalité en 2007 (en %)
Province de GUERCIF

Communes	Taux de Pauvreté	Taux de Vulnérabilité	Indice Volumétrique de la Pauvreté	Indice de Sévérité de la Pauvreté	Gini
Guercif (M)	7,7	21,4	1,4	0,4	34,7
Assebbab	9,5	20,3	1,9	0,6	27,1
Barkine	12,1	23,7	2,4	0,7	29,5
Houara Oulad Raho	13,1	18,9	3,1	1,0	33,9
Lamrija	12,8	24,3	2,7	0,8	30,1
Mazguitam	12,0	24,7	2,6	0,8	31,5
Oulad Bourima	12,9	25,2	2,4	0,7	25,2
Ras Laksar	17,7	22,2	4,1	1,4	33,6
Saka	15,2	21,3	3,5	1,1	31,9
Taddart	11,4	22,0	2,3	0,7	29,5